



Rapport Final

Couverture de taux d'intérêts

HARDIS

06 mars 2025

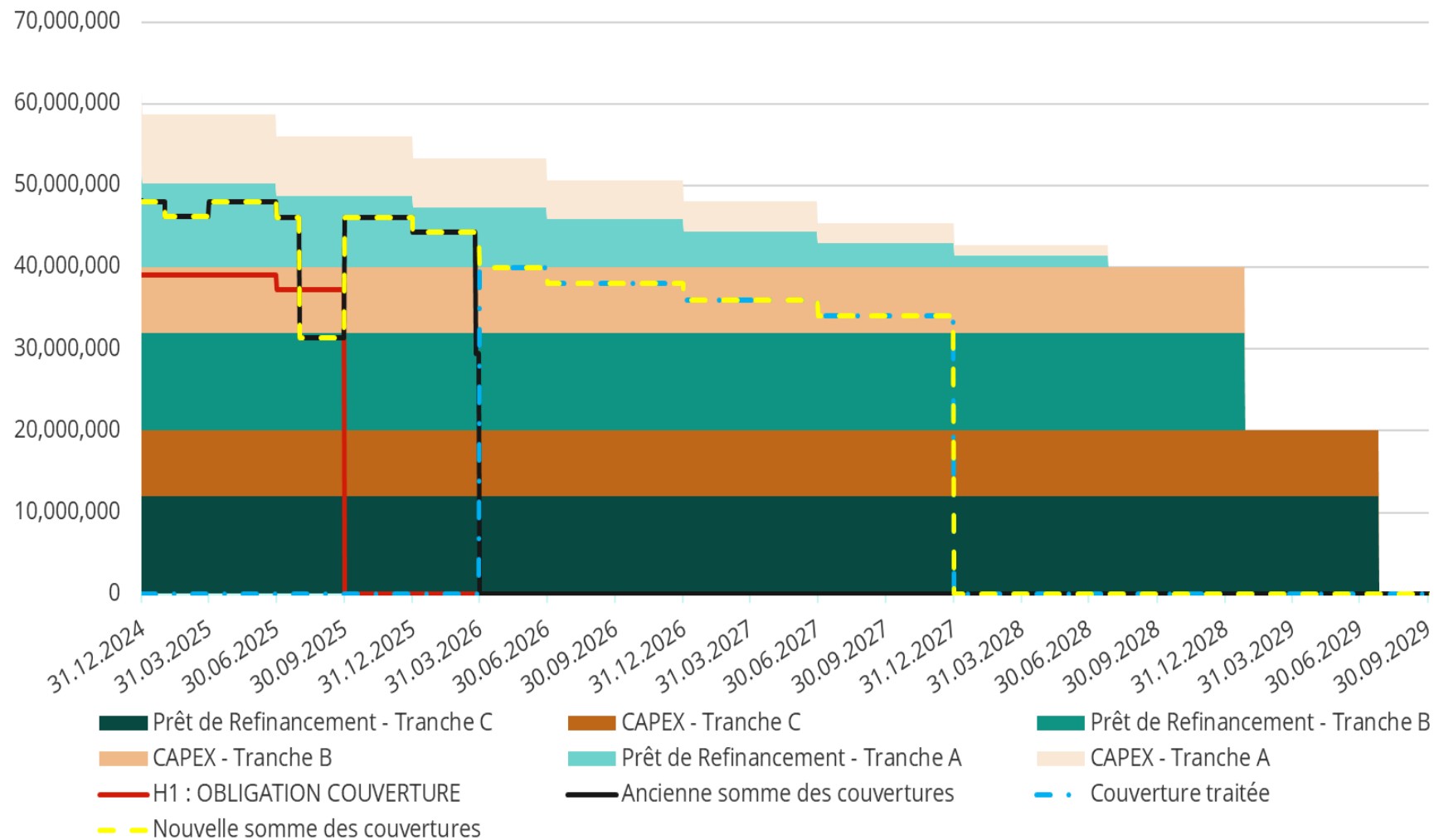


KERIUS Finance SAS
Conseiller en Investissements Financiers
Membre de l'ANACOFI CIF- Association agréée par l'AMF - ORIAS N° 13000716

Résumé des décisions prises

- Nouvelle couverture mise en place sur un horizon de 1,75 ans pour réduire la sensibilité du groupe aux variations de taux d'intérêts, y compris négatifs, avec un objectif de couverture Cash Flow Hedge (couverture de flux futurs).
- Un cap avec plafond (strike) à 2,50% a été mis en place pour limiter le taux de financement sur la partie couverte en complément des couvertures existantes. Ces produits prennent en compte le plancher à 0% sur les financements.
- Les anciennes couvertures ont été conservées car elles correspondent à l'objectif de couverture.

Cartographie après nouvelle couverture



Couverture traitée :
Achat Cap 2,50% à 1,75 ans.

Répartition bancaire :
BNP 100%.

Caractéristiques des dettes (1/2)

Financements :

Prêteurs : BNP, CA, CIC

Prêt de Refinancement : €40'000'000, émis le 26/07/2022.

- **Tranche A** : €16'000'000, amort. spécifique semestriel, échéance 26/07/2028, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,00%.
- **Tranche B** : €12'000'000, amort. in fine, échéance 26/01/2029, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,75%.
- **Tranche C** : €12'000'000, amort. in fine, échéance 26/07/2029, floor 0% sur Euribor 3 mois + 4,00%.

Obligation de couverture :

L'Emprunteur Principal s'engage, dans un **délai de 4 mois** à compter de la Date d'Utilisation, à conclure le(s) Contrat(s) de Couverture pour couvrir le risque d'une hausse de l'EURIBOR 3 mois de plus de **1,5 %** par rapport à sa valeur à la Date d'Utilisation pour une durée de **3 années minimum** et pour un montant notionnel égal, à tout moment, à un **minimum de 66,67%** de l'Encours du **Prêt de Refinancement** et du **Crédit Moyen Terme Capex**.

→ 26/11/2022

Banques de couverture: BNP, CM, LCL, CIC, SG.

Couvertures existantes :

Cap 0.5% BNP: départ 28/04/2023, échéance 26/03/2026, amortissement spécifique, notionnel €9'700'500. Prime lissée de **0.2187%**.

Cap 1.1% BNP: départ 30/09/2022, échéance 30/09/2025, amortissement spécifique, notionnel €13'835'860. Prime lissée de **1.487%**.

Cap 2.8% BNP: départ 31/03/2023, échéance 31/03/2026, amortissement spécifique, notionnel €7'144'672. Prime lissée de **0.6800%**.

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Caractéristiques des dettes (2/2)

Financements :

Prêteurs : BNP, CA, CIC

Crédit de Croissance Externe :

- **Tranche A :** amort. spécifique semestriel, échéance 26/07/2028, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,00%.
 - **€4'052'632** tirés le 25/10/2022
 - **€2'894'737** tirés le 10/03/2023
 - **€4'052'631** tirés le 09/07/2024
- **Tranche B :** amort. in fine, échéance 26/01/2029, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,75%.
 - **€2'947'368** tirés le 25/10/2022
 - **€2'105'263** tirés le 10/03/2023
 - **€2'947'369** tirés le 09/07/2024
- **Tranche C : €8'000'000** tirés le 26/07/2022, amort. in fine, échéance 26/07/2029, floor 0% sur Euribor 3 mois + 4,00%.

Obligation de couverture :

L'Emprunteur Principal s'engage, dans un **délai de 4 mois** à compter de la Date d'Utilisation, à conclure le(s) Contrat(s) de Couverture pour couvrir le risque d'une hausse de l'EURIBOR 3 mois de plus de **1,5 %** par rapport à sa valeur à la Date d'Utilisation pour une durée de **3 années minimum** et pour un montant notionnel égal, à tout moment, à un **minimum de 66,67%** de l'Encours du **Prêt de Refinancement** et du **Crédit Moyen Terme Capex**.

→ **26/11/2022**

Banques de couverture: BNP, CM, LCL, CIC, SG.

Couvertures existantes :

Cap 0.5% BNP: départ 28/04/2023, échéance 26/03/2026, amortissement spécifique, notionnel €9'700'500. Prime lissée de **0.2187%**.

Cap 1.1% BNP: départ 30/09/2022, échéance 30/09/2025, amortissement spécifique, notionnel €13'835'860. Prime lissée de **1.487%**.

Cap 2.8% BNP: départ 31/03/2023, échéance 31/03/2026, amortissement spécifique, notionnel €7'144'672. Prime lissée de **0.6800%**.

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Détail de la couverture réalisée

Cap à prime lissée :

Banque : BNP

Cours d'exercice : 2,50% (strike / taux plafond)

Date de transaction : 28/02/2025

Date de début : 31/03/2026

Date de fin : 31/12/2027

Index : Euribor 3 Mois

Base : Actual/360

Nominal de départ : €39'986'232 amortissement spécifique, cf. tableau en annexe

Prime annuelle à payer trimestriellement jusqu'au 31/12/2027 : **0,239%**, correspondant à une prime payée à la mise en place (up-front) de **€155'381**.

Primes à payer

Couverture BNP						
Fixing	Début	Fin	Paie ment	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboucle ment
27.03.2026	31.03.2026	30.06.2026	30.06.2026	39,986,232	24,157	-131,224
26.06.2026	30.06.2026	30.09.2026	30.09.2026	37,994,865	23,206	-108,017
28.09.2026	30.09.2026	31.12.2026	31.12.2026	37,994,865	23,206	-84,811
29.12.2026	31.12.2026	31.03.2027	31.03.2027	36,003,497	21,512	-63,299
25.03.2027	31.03.2027	30.06.2027	30.06.2027	36,003,497	21,751	-41,548
28.06.2027	30.06.2027	30.09.2027	30.09.2027	34,012,130	20,774	-20,774
28.09.2027	30.09.2027	31.12.2027	31.12.2027	34,012,130	20,774	0

Prime lissée	0.239%	Total à payer	155,381
--------------	--------	---------------	---------

Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	Prêt de Refinancement - Tranche A		Prêt de Refinancement - Tranche B		Prêt de Refinancement - Tranche C		CAPEX - Tranche A	
				Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD
27.12.2024	31.12.2024	31.03.2025	31.03.2025	0	10,204,800	0	12,000,000	0	12,000,000	0	8,420,489
27.03.2025	31.03.2025	30.06.2025	30.06.2025	0	10,204,800	0	12,000,000	0	12,000,000	0	8,420,489
26.06.2025	30.06.2025	31.07.2025	31.07.2025	1,457,600	8,747,200	0	12,000,000	0	12,000,000	1,197,556	7,222,932
29.07.2025	31.07.2025	30.09.2025	30.09.2025	0	8,747,200	0	12,000,000	0	12,000,000	0	7,222,932
26.09.2025	30.09.2025	31.12.2025	31.12.2025	0	8,747,200	0	12,000,000	0	12,000,000	0	7,222,932
29.12.2025	31.12.2025	31.03.2026	31.03.2026	1,457,600	7,289,600	0	12,000,000	0	12,000,000	1,197,556	6,025,376
27.03.2026	31.03.2026	30.06.2026	30.06.2026	0	7,289,600	0	12,000,000	0	12,000,000	0	6,025,376
26.06.2026	30.06.2026	30.09.2026	30.09.2026	1,457,600	5,832,000	0	12,000,000	0	12,000,000	1,197,556	4,827,820
28.09.2026	30.09.2026	31.12.2026	31.12.2026	0	5,832,000	0	12,000,000	0	12,000,000	0	4,827,820
29.12.2026	31.12.2026	31.03.2027	31.03.2027	1,457,600	4,374,400	0	12,000,000	0	12,000,000	1,197,556	3,630,263
25.03.2027	31.03.2027	30.06.2027	30.06.2027	0	4,374,400	0	12,000,000	0	12,000,000	0	3,630,263
28.06.2027	30.06.2027	30.09.2027	30.09.2027	1,457,600	2,916,800	0	12,000,000	0	12,000,000	1,197,556	2,432,707
28.09.2027	30.09.2027	31.12.2027	31.12.2027	0	2,916,800	0	12,000,000	0	12,000,000	0	2,432,707
29.12.2027	31.12.2027	31.03.2028	31.03.2028	1,457,600	1,459,200	0	12,000,000	0	12,000,000	1,197,556	1,235,151
29.03.2028	31.03.2028	30.06.2028	30.06.2028	0	1,459,200	0	12,000,000	0	12,000,000	0	1,235,151
28.06.2028	30.06.2028	26.07.2028	26.07.2028	0	1,459,200	0	12,000,000	0	12,000,000	0	1,235,151
24.07.2028	26.07.2028	29.09.2028	29.09.2028	1,459,200	0	0	12,000,000	0	12,000,000	1,235,151	0
27.09.2028	29.09.2028	29.12.2028	29.12.2028	0	0	0	12,000,000	0	12,000,000	0	0
27.12.2028	29.12.2028	26.01.2029	26.01.2029	0	0	0	12,000,000	0	12,000,000	0	0
24.01.2029	26.01.2029	29.03.2029	29.03.2029	0	0	12,000,000	0	0	12,000,000	0	0
27.03.2029	29.03.2029	29.06.2029	29.06.2029	0	0	0	0	0	12,000,000	0	0
27.06.2029	29.06.2029	26.07.2029	26.07.2029	0	0	0	0	0	12,000,000	0	0
24.07.2029	26.07.2029	28.09.2029	28.09.2029	0	0	0	0	12,000,000	0	0	0

Période brisée



Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	CAPEX - Tranche B		CAPEX - Tranche C		TOTAL DETTE	COUVERTURE EXISTANTE Cap 0.5% (2019)	COUVERTURE EXISTANTE Cap 0.5% (2023)
				Amort.	CRD	Amort.	CRD			
27.12.2024	31.12.2024	31.03.2025	31.03.2025	0	8,000,000	0	8,000,000	58,625,289	0	31,225,000
27.03.2025	31.03.2025	30.06.2025	30.06.2025	0	8,000,000	0	8,000,000	58,625,289	0	29,500,000
26.06.2025	30.06.2025	31.07.2025	31.07.2025	0	8,000,000	0	8,000,000	55,970,132	0	29,500,000
29.07.2025	31.07.2025	30.09.2025	30.09.2025	0	8,000,000	0	8,000,000	55,970,132	0	14,750,000
26.09.2025	30.09.2025	31.12.2025	31.12.2025	0	8,000,000	0	8,000,000	55,970,132	0	14,750,000
29.12.2025	31.12.2025	31.03.2026	31.03.2026	0	8,000,000	0	8,000,000	53,314,976	0	14,750,000
27.03.2026	31.03.2026	30.06.2026	30.06.2026	0	8,000,000	0	8,000,000	53,314,976	0	0
26.06.2026	30.06.2026	30.09.2026	30.09.2026	0	8,000,000	0	8,000,000	50,659,820	0	0
28.09.2026	30.09.2026	31.12.2026	31.12.2026	0	8,000,000	0	8,000,000	50,659,820	0	0
29.12.2026	31.12.2026	31.03.2027	31.03.2027	0	8,000,000	0	8,000,000	48,004,663	0	0
25.03.2027	31.03.2027	30.06.2027	30.06.2027	0	8,000,000	0	8,000,000	48,004,663	0	0
28.06.2027	30.06.2027	30.09.2027	30.09.2027	0	8,000,000	0	8,000,000	45,349,507	0	0
28.09.2027	30.09.2027	31.12.2027	31.12.2027	0	8,000,000	0	8,000,000	45,349,507	0	0
29.12.2027	31.12.2027	31.03.2028	31.03.2028	0	8,000,000	0	8,000,000	42,694,351	0	0
29.03.2028	31.03.2028	30.06.2028	30.06.2028	0	8,000,000	0	8,000,000	42,694,351	0	0
28.06.2028	30.06.2028	26.07.2028	26.07.2028	0	8,000,000	0	8,000,000	42,694,351	0	0
24.07.2028	26.07.2028	29.09.2028	29.09.2028	0	8,000,000	0	8,000,000	40,000,000	0	0
27.09.2028	29.09.2028	29.12.2028	29.12.2028	0	8,000,000	0	8,000,000	40,000,000	0	0
27.12.2028	29.12.2028	26.01.2029	26.01.2029	0	8,000,000	0	8,000,000	40,000,000	0	0
24.01.2029	26.01.2029	29.03.2029	29.03.2029	8,000,000	0	0	8,000,000	20,000,000	0	0
27.03.2029	29.03.2029	29.06.2029	29.06.2029	0	0	0	8,000,000	20,000,000	0	0
27.06.2029	29.06.2029	26.07.2029	26.07.2029	0	0	0	8,000,000	20,000,000	0	0
24.07.2029	26.07.2029	28.09.2029	28.09.2029	0	0	8,000,000	0	0	0	0

Période brisée



Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	COUVERTURE EXISTANTE Cap 1.1% (2022)	COUVERTURE EXISTANTE Cap 2.8% (2023)	Ancienne somme des couvertures	% DETTE TOTALE	H1 : OBLIGATION COUVERTURE	Couverture traitée	Nouvelle somme des couvertures
27.12.2024	31.12.2024	31.03.2025	31.03.2025	5,500,000	11,264,010	47,989,010	67%	39,085,480	0	47,989,010
27.03.2025	31.03.2025	30.06.2025	30.06.2025	5,711,627	12,777,383	47,989,010	67%	39,085,480	0	47,989,010
26.06.2025	30.06.2025	31.07.2025	31.07.2025	7,000,000	9,626,147	46,126,147	67%	37,315,287	0	46,126,147
29.07.2025	31.07.2025	30.09.2025	30.09.2025	7,000,000	9,626,147	31,376,147	67%	37,315,287	0	31,376,147
26.09.2025	30.09.2025	31.12.2025	31.12.2025	0	31,376,147	46,126,147		0	0	46,126,147
29.12.2025	31.12.2025	31.03.2026	31.03.2026	0	29,513,284	44,263,284		0	0	44,263,284
27.03.2026	31.03.2026	30.06.2026	30.06.2026	0	0	0		0	39,986,232	39,986,232
26.06.2026	30.06.2026	30.09.2026	30.09.2026	0	0	0		0	37,994,865	37,994,865
28.09.2026	30.09.2026	31.12.2026	31.12.2026	0	0	0		0	37,994,865	37,994,865
29.12.2026	31.12.2026	31.03.2027	31.03.2027	0	0	0		0	36,003,497	36,003,497
25.03.2027	31.03.2027	30.06.2027	30.06.2027	0	0	0		0	36,003,497	36,003,497
28.06.2027	30.06.2027	30.09.2027	30.09.2027	0	0	0		0	34,012,130	34,012,130
28.09.2027	30.09.2027	31.12.2027	31.12.2027	0	0	0		0	34,012,130	34,012,130
29.12.2027	31.12.2027	31.03.2028	31.03.2028	0	0	0		0	0	0
29.03.2028	31.03.2028	30.06.2028	30.06.2028	0	0	0		0	0	0
28.06.2028	30.06.2028	26.07.2028	26.07.2028	0	0	0		0	0	0
24.07.2028	26.07.2028	29.09.2028	29.09.2028	0	0	0		0	0	0
27.09.2028	29.09.2028	29.12.2028	29.12.2028	0	0	0		0	0	0
27.12.2028	29.12.2028	26.01.2029	26.01.2029	0	0	0		0	0	0
24.01.2029	26.01.2029	29.03.2029	29.03.2029	0	0	0		0	0	0
27.03.2029	29.03.2029	29.06.2029	29.06.2029	0	0	0		0	0	0
27.06.2029	29.06.2029	26.07.2029	26.07.2029	0	0	0		0	0	0
24.07.2029	26.07.2029	28.09.2029	28.09.2029	0	0	0		0	0	0

Période brisée



Analyse de Retour sur Investissement

Outre les aspects qualitatifs (analyses et choix de la stratégie la plus adaptée) et le gain de temps durant le processus, la prestation de KERIUS Finance a permis de générer les économies suivantes en permettant d'obtenir un taux de couverture inférieur à la pratique habituelle des banques pour ce montant :

Valeur 1 BP	6,501
-------------	-------

BNP

Economies totales

51,806

Taux/Prix sans marge bancaire	142,174
-------------------------------	---------

Prix avec marge bancaire standard *	207,187
-------------------------------------	---------

Marge bancaire standard (10 points de base) *	65,013
---	--------

Prix final	155,381
------------	---------

Marge finale	13,207
--------------	--------

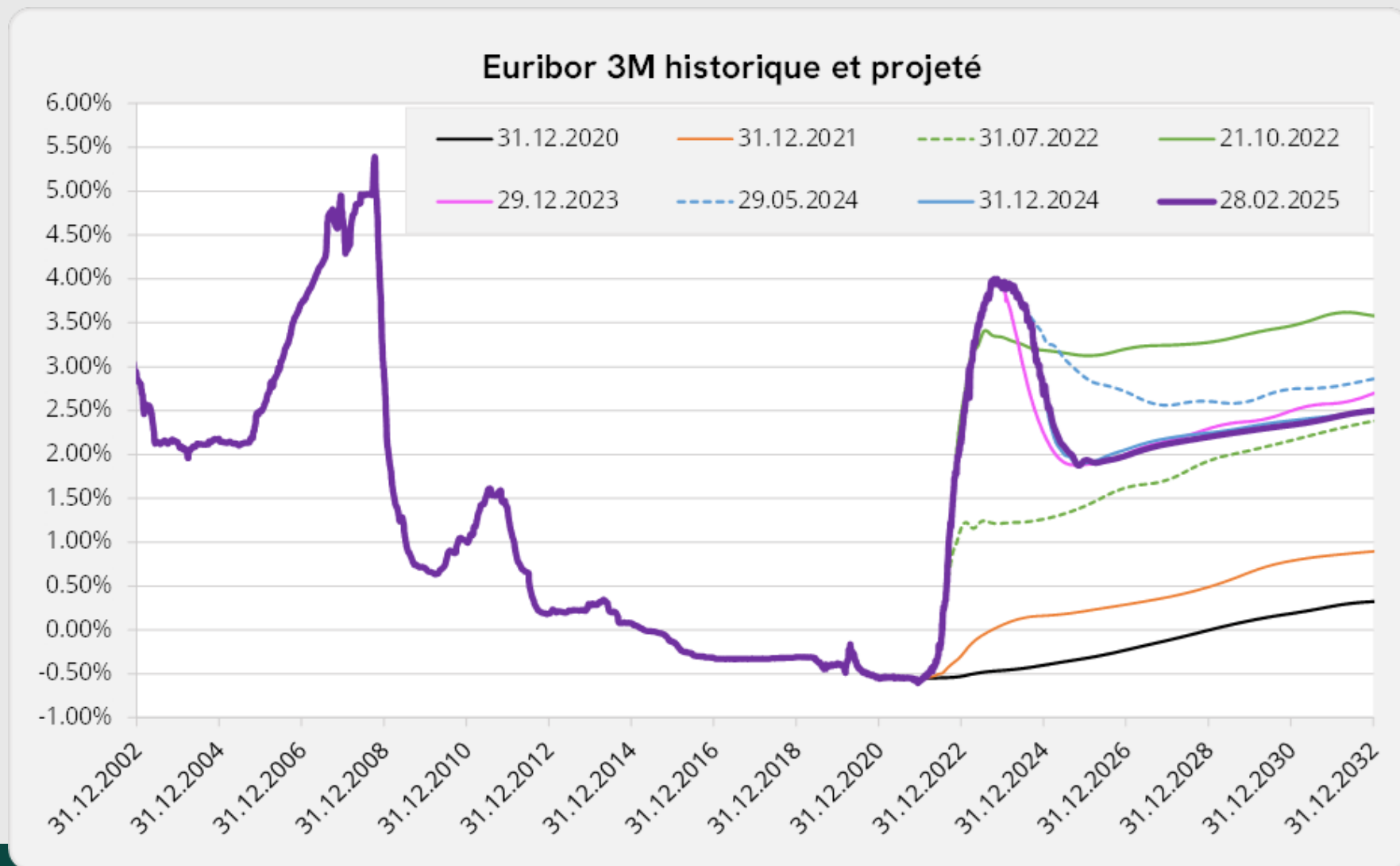
* La marge standard prise par les banques dans ce contexte est de 10 à 15 points de base sur un taux ou une prime lissée par rapport au taux/prix sans marge utilisé ci-dessus. Une marge de 10 points de base est utilisée pour cette comparaison.

Les économies totales sont réalisées en trois étapes de manière "coopérative" avec la banque:

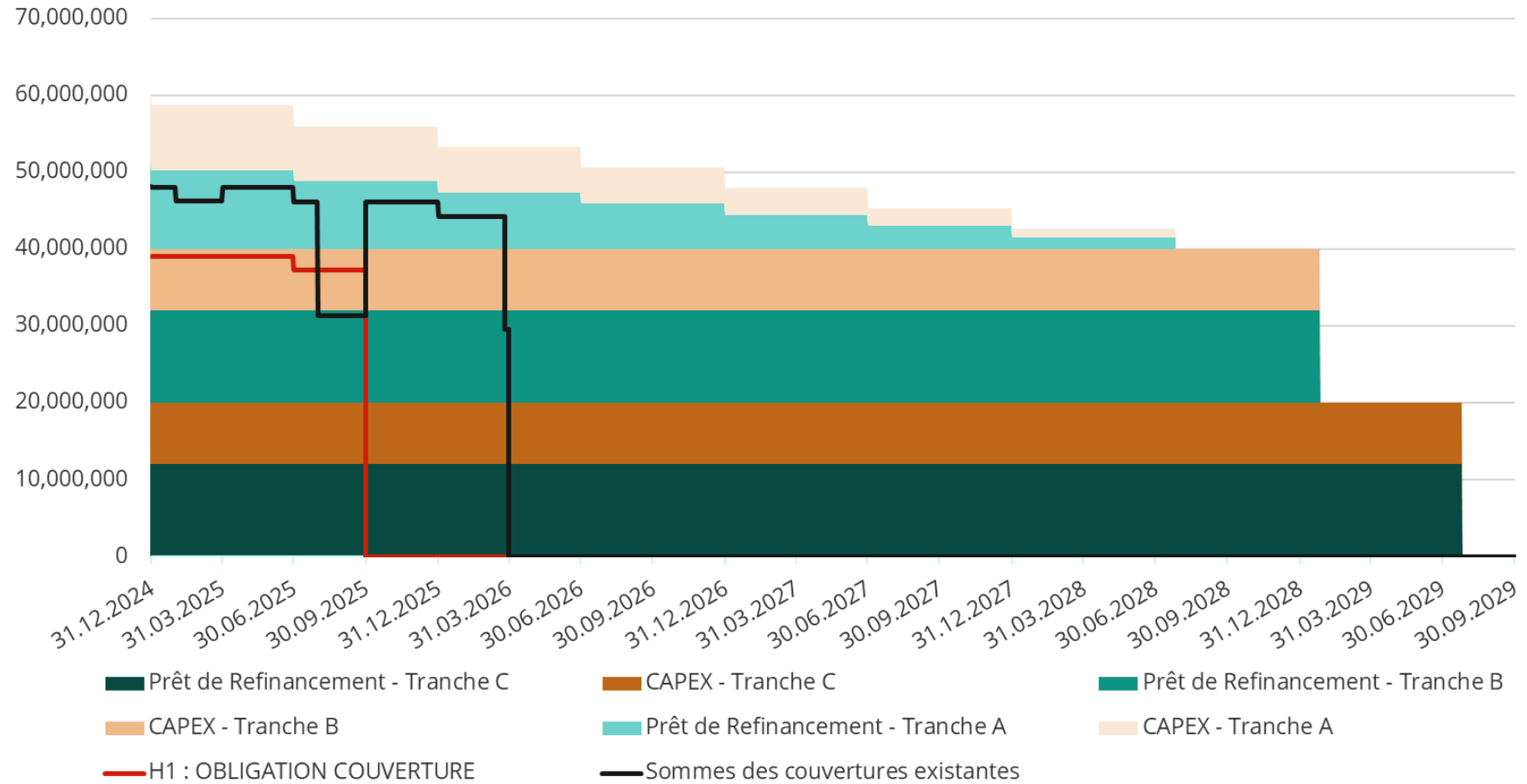
- Choix du produit optimal: des produits similaires sont souvent "margés" différemment (notamment swap flooré vs cap 0%)
- Négociations préliminaires avant cotations de sélection (explication de la méthode KERIUS et de la marge cible pour être sélectionné)
- Négociation finale en fin de processus

- Données de marché : Euribor historique et projeté
- Rappel: Extrait de rapports d'analyse et simulations
- Clauses contractuelles
- Rappel : différents types de couverture

Données de marché (28/02/2025)



Cartographie des dettes



Financements :

Prêteurs : BNP, CA, CIC

Prêt de Refinancement : **€40'000'000**, émis le 26/07/2022.

- **Tranche A** : **€16'000'000**, amort. spécifique semestriel, échéance 26/07/2028, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,00%.
- **Tranche B** : **€12'000'000**, amort. in fine, échéance 26/01/2029, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,75%.
- **Tranche C** : **€12'000'000**, amort. in fine, échéance 26/07/2029, floor 0% sur Euribor 3 mois + 4,00%.

Obligation de couverture :

L'Emprunteur Principal s'engage, dans un **délai de 4 mois** à compter de la Date d'Utilisation, à conclure le(s) Contrat(s) de Couverture pour couvrir le risque d'une hausse de l'EURIBOR 3 mois de plus de **1,5 %** par rapport à sa valeur à la Date d'Utilisation pour une durée de **3 années minimum** et pour un montant notionnel égal, à tout moment, à un **minimum de 66,67%** de l'Encours du **Prêt de Refinancement** et du **Crédit Moyen Terme Capex**.

→ **26/11/2022**

Banques de couverture: BNP, CM, LCL, CIC, SG.

Couvertures existantes :

Cap 0.5% BNP: départ 28/04/2023, échéance 26/03/2026, amortissement spécifique, notionnel €9'700'500. Prime lissée de **0.2187%**.

Cap 1.1% BNP: départ 30/09/2022, échéance 30/09/2025, amortissement spécifique, notionnel €13'835'860. Prime lissée de **1.487%**.

Cap 2.8% BNP: départ 31/03/2023, échéance 31/03/2026, amortissement spécifique, notionnel €7'144'672. Prime lissée de **0.6800%**.

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Financements :

Prêteurs : BNP, CA, CIC

Crédit de Croissance Externe :

- **Tranche A :** amort. spécifique semestriel, échéance 26/07/2028, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,00%.
 - **€4'052'632** tirés le 25/10/2022
 - **€2'894'737** tirés le 10/03/2023
 - **€4'052'631** tirés le 09/07/2024
- **Tranche B :** amort. in fine, échéance 26/01/2029, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,75%.
 - **€2'947'368** tirés le 25/10/2022
 - **€2'105'263** tirés le 10/03/2023
 - **€2'947'369** tirés le 09/07/2024
- **Tranche C : €8'000'000** tirés le 26/07/2022, amort. in fine, échéance 26/07/2029, floor 0% sur Euribor 3 mois + 4,00%.

Obligation de couverture :

L'Emprunteur Principal s'engage, dans un **délai de 4 mois** à compter de la Date d'Utilisation, à conclure le(s) Contrat(s) de Couverture pour couvrir le risque d'une hausse de l'EURIBOR 3 mois de plus de **1,5 %** par rapport à sa valeur à la Date d'Utilisation pour une durée de **3 années minimum** et pour un montant notionnel égal, à tout moment, à un **minimum de 66,67%** de l'Encours du **Prêt de Refinancement** et du **Crédit Moyen Terme Capex**.

→ **26/11/2022**

Banques de couverture: BNP, CM, LCL, CIC, SG.

Couvertures existantes :

Cap 0.5% BNP: départ 28/04/2023, échéance 26/03/2026, amortissement spécifique, notionnel €9'700'500. Prime lissée de **0.2187%**.

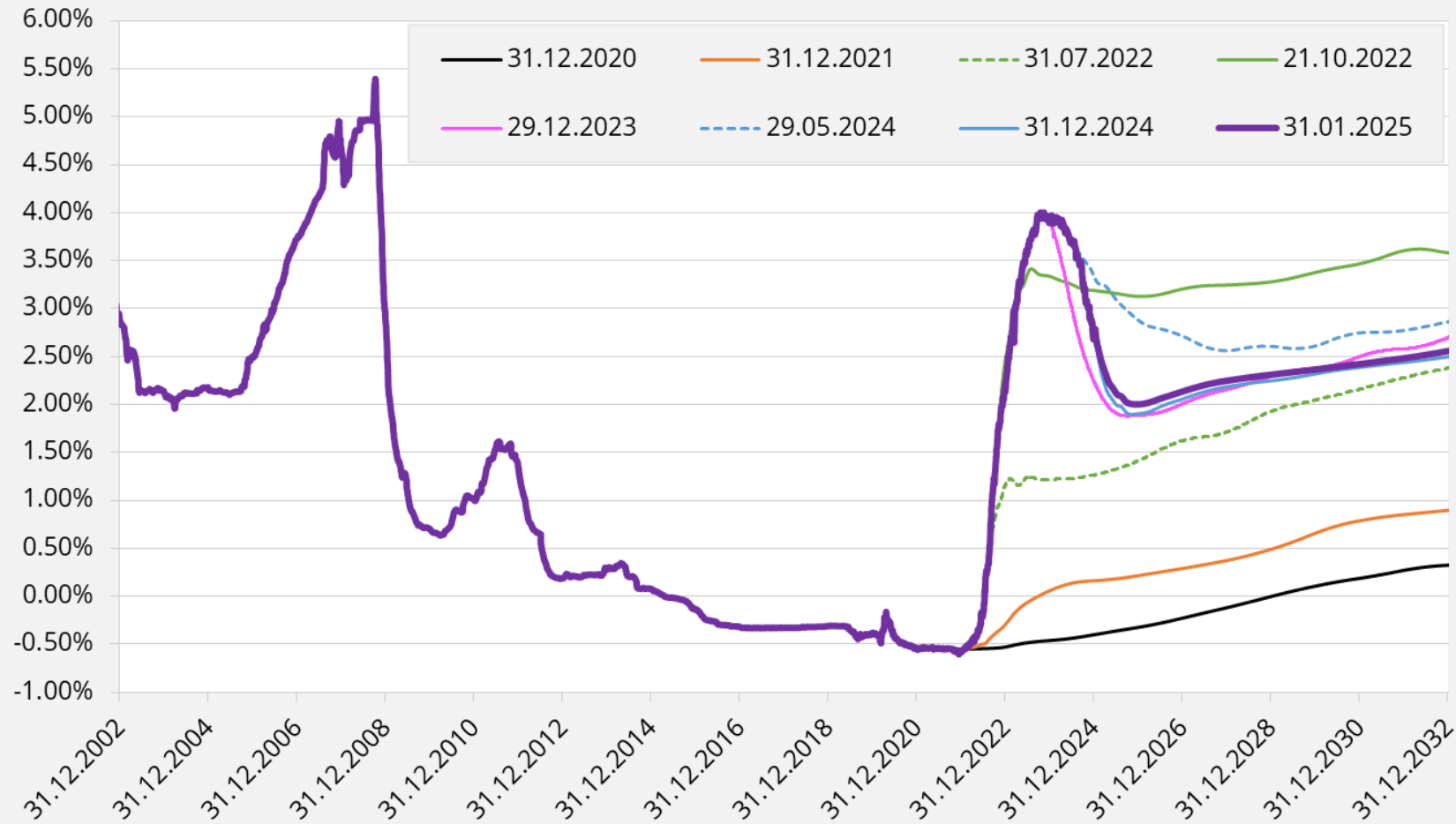
Cap 1.1% BNP: départ 30/09/2022, échéance 30/09/2025, amortissement spécifique, notionnel €13'835'860. Prime lissée de **1.487%**.

Cap 2.8% BNP: départ 31/03/2023, échéance 31/03/2026, amortissement spécifique, notionnel €7'144'672. Prime lissée de **0.6800%**.

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Données de marché

Euribor 3M historique et projeté

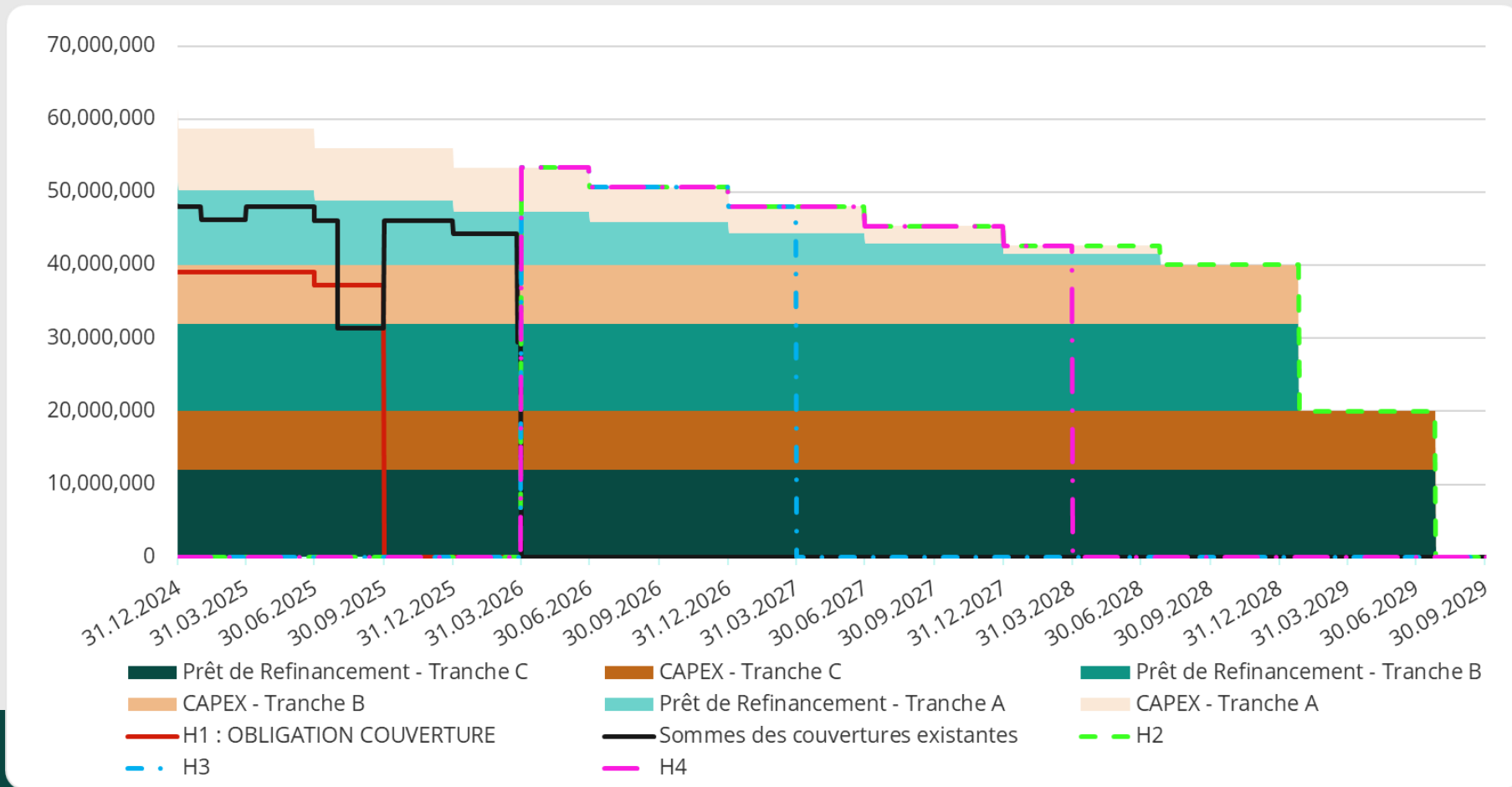


Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier le prix des couvertures significativement.

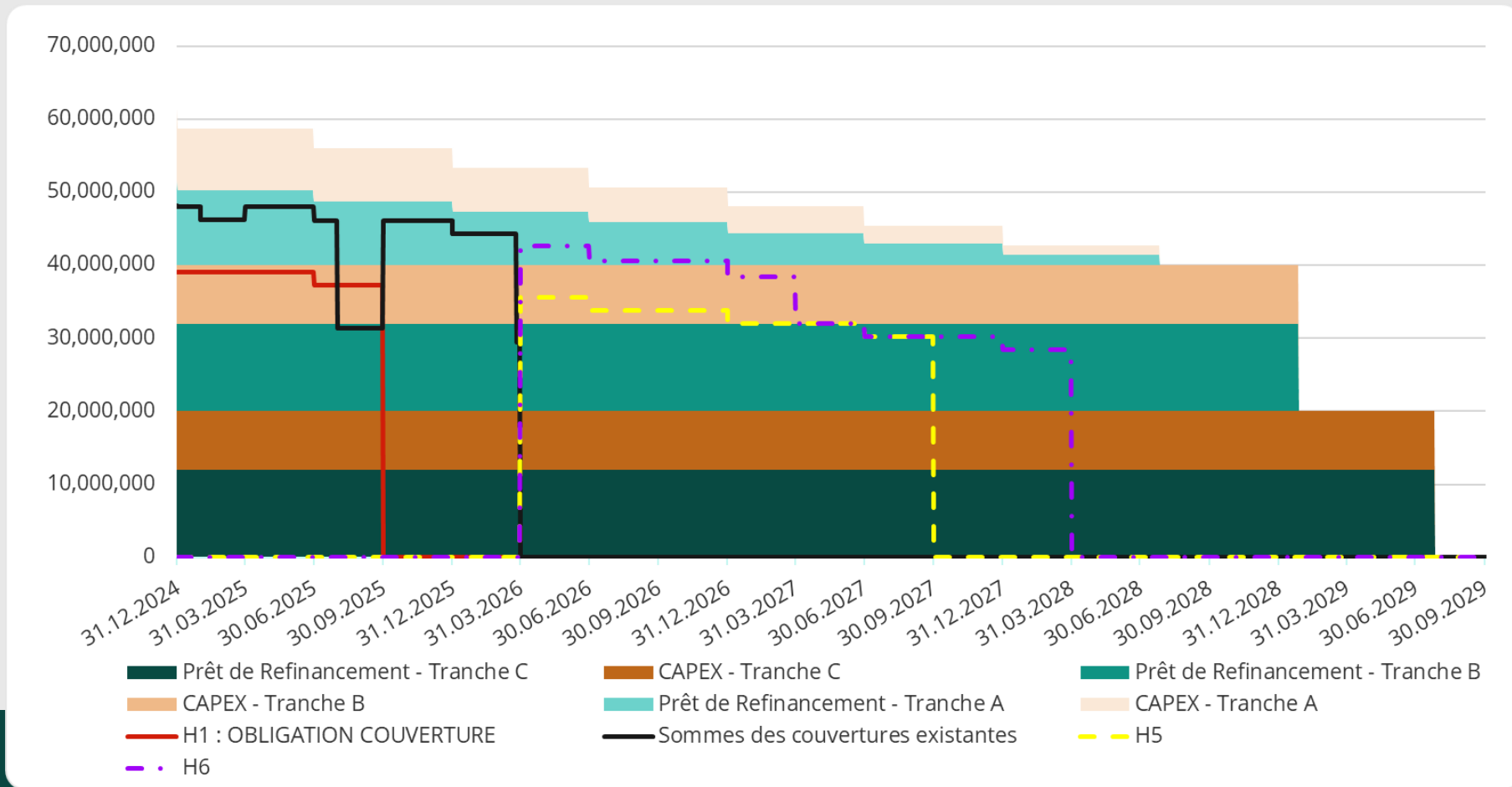
Le prix des couvertures bouge quotidiennement de +/-10 ou 15 points de base

Depuis le Covid, les services juridiques des banques sont saturés et les délais de mise en place ont été sensiblement rallongés. Plusieurs démarches ne peuvent être lancées qu'après le choix de la banque par le client. C'est pourquoi, il faut compter un délai entre 2 et 4 semaines entre l'appel d'offres et la mise en place de la couverture.

Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Produits non recommandés

COUVERTURE		H2
Valeur 1bp en EUR		14,187
Swap sans Floor		2.31%
Swap avec Floor		2.41%

Les produits de couverture de taux d'intérêts sont nombreux. Il existe certains produits que nous ne recommandons pas ou plus pour différentes raisons, relatives à un problème d'efficacité ou de comptabilisation (parfois les deux sont liés) ou de rentabilité comparative. Des fiches « produits » sont disponibles en annexe de ce rapport afin de préciser les mécanismes et leurs avantages / inconvénients intrinsèques.

Voici une liste (non exhaustive) des produits que nous ne recommandons pas et les raisons :

▪ Swap de taux (simple et flooré) :

- Simple : toxique dans un contexte de taux négatif et donc peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs, ce qui implique d'enregistrer les variations de valeur liquidative du produit en résultat financier à chaque clôture
- Flooré : marge bancaire accrue pour un produit équivalent au Cap 0%, mais vendu plus cher la plupart du temps pour des raisons propres aux banques

▪ Tunnel d'options (achat de cap / vente de floor) :

- Ne garantit pas un taux plafond en cas de taux négatifs car le financement intègre déjà un plancher/floor à 0%, qui induit une hausse du taux de financement global en cas de baisse des taux Euribor en zone négative. A ce titre, le produit peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs (au même titre que le swap simple).

▪ Cap à barrière désactivante :

- Ne garantit pas un taux plafond, donc à ce titre n'est pas un produit de couverture et doit être considéré comme spéculatif par les CAC

▪ Cap à barrière activante :

- Marge bancaire accrue et produit intéressant sur des très gros montants seulement pour absorber les coûts bancaires additionnels

▪ Cap Spread (ex: achat de cap 1% / vente de cap 3%) :

- Ne garantit pas un taux plafond et n'est jamais un produit de couverture en cas de scénario de taux fortement défavorable, donc à ce titre peut être considéré comme spéculatif par les CAC.

COUVERTURE	H2	H3	H4	H5	H6
Durée	3.25 ans	1 an	2 ans	1.5 ans	2 ans
Indice	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M
Notionnel départ	53,314,976	53,314,976	53,314,976	35,545,094	42,651,981
Notionnel au 24/11/2025	0	0	0	0	0
Début de période	31.03.2026	31.03.2026	31.03.2026	31.03.2026	31.03.2026
Fin de période	26.07.2029	31.03.2027	31.03.2028	30.09.2027	31.03.2028
Valeur 1bp en EUR	14,187	5,137	9,748	5,007	7,184

Marge bancaire
estimée en points de
base (BP) incluse dans
les prix : **7 bps**

Prime d'option lissée					
Cap 0% annualisé	2.41%	2.24%	2.31%	2.28%	2.30%
Taux financement Max	2.41%	2.24%	2.31%	2.28%	2.30%

Cap 2% annualisé	0.71%	0.53%	0.63%	0.59%	0.62%
Taux financement Max	2.71%	2.53%	2.63%	2.59%	2.62%

Cap 2.5% annualisé	0.46%	0.29%	0.39%	0.35%	0.38%
Taux financement Max	2.96%	2.79%	2.89%	2.85%	2.88%

Cap 3% annualisé	0.32%	0.19%	0.26%	0.23%	0.26%
Taux financement Max	3.32%	3.19%	3.26%	3.23%	3.26%

Prime des options en EUR					
Cap 0%	3,097,800	1,107,200	2,142,400	1,093,400	1,575,900
Cap 2%	917,600	261,700	585,400	282,600	425,200
Cap 2.5%	595,100	143,900	360,000	166,900	259,200
Cap 3%	410,100	93,800	244,400	111,900	175,400

Cotations indicatives

Voir comparaison des profils de couverture en annexe.

Cotations indicatives sans marge bancaire ou avec marge bancaire estimée. Une marge bancaire non négociée se situe généralement entre 0,10% et 0,20%.

Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier ces prix significativement.

**Tunnel : A noter que nous ne recommandons pas ce produit puisque le risque de perte est illimité car le financement est déjà flooré. En effet, le plancher du Tunnel doublonne celui du financement. Ceci engendre une perte en cas de baisse de taux ou de retour aux taux négatifs.
De plus, ce produit ne rentre pas dans le cadre de la comptabilité de couverture puisqu'il est considéré comme spéculatif.**

Indications pour comparer les cotations entre elles:

- Le taux de swap représente le taux de financement de la partie couverte de la dette (hors problème spécifique du floor en cas de taux négatifs).
- La prime annualisée du cap représente le coût à payer sur la durée pour bénéficier du plafond (strike). Le taux de financement global est alors plafonné à strike + prime annualisée. Le cap permet de bénéficier de taux Euribor plus faibles que le strike, pour autant que le strike soit supérieur au plancher inclus dans le financement couvert.
- En cas de revente du cap avant échéance, la prime lissée non payée reste due, mais de ce montant sera déduit la valeur résiduelle (mark to market / fair value) du cap, qui peut excéder le montant de la prime restant due (par exemple si les taux ont monté).

Illustration des paiements en prime lissée : H6 Cap 2,5%

Fixing	Début	Fin	Paie ment	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de débouclement
27.03.2026	31.03.2026	30.06.2026	30.06.2026	42,651,981	38,902	-220,298
26.06.2026	30.06.2026	30.09.2026	30.09.2026	40,527,856	37,371	-182,926
28.09.2026	30.09.2026	31.12.2026	31.12.2026	40,527,856	37,371	-145,555
29.12.2026	31.12.2026	31.03.2027	31.03.2027	38,403,731	34,643	-110,912
25.03.2027	31.03.2027	30.06.2027	30.06.2027	32,004,709	29,191	-81,721
28.06.2027	30.06.2027	30.09.2027	30.09.2027	30,234,516	27,880	-53,842
28.09.2027	30.09.2027	31.12.2027	31.12.2027	30,234,516	27,880	-25,962
29.12.2027	31.12.2027	31.03.2028	31.03.2028	28,464,323	25,962	0

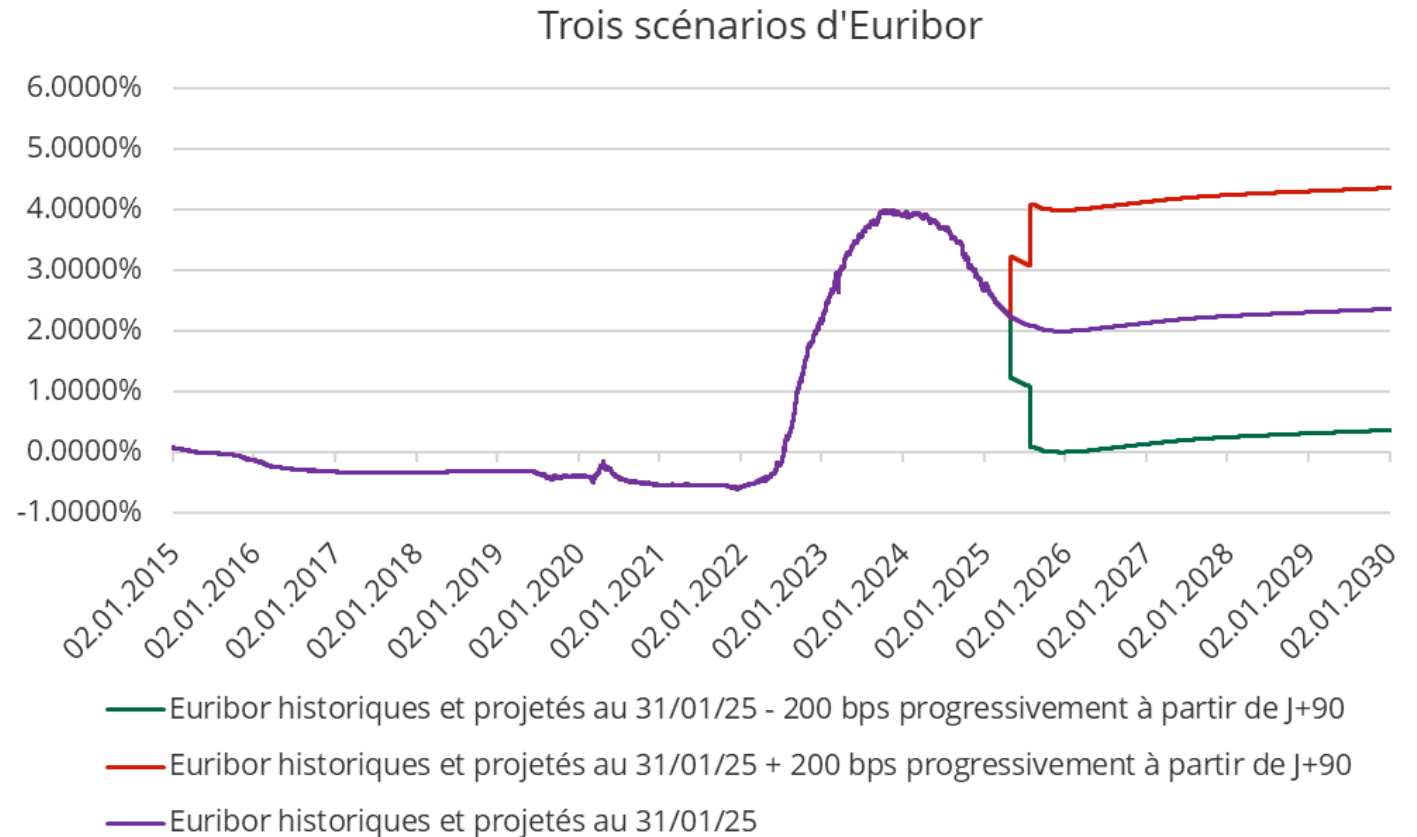
Prime lissée	0.38%
--------------	-------

Total à payer	259,200
---------------	---------

Simulation de frais financiers avec trois scénarios d'évolution des Euribor

Toutes les simulations de frais financiers démarrent en **2025**.

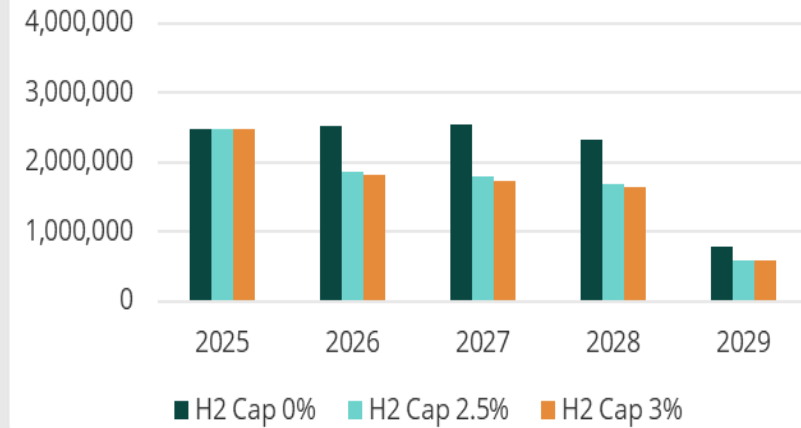
Elles incluent les marges de crédit de **2,00%**, de **2,75%** et de **4,00%** (respectivement sur les Tranches A, B et C du Prêt de Refinancement et du Crédit de Croissance Externe), l'impact de la variation des Euribor 3M, le coût des couvertures existantes et le coût de la couverture à mettre en place.



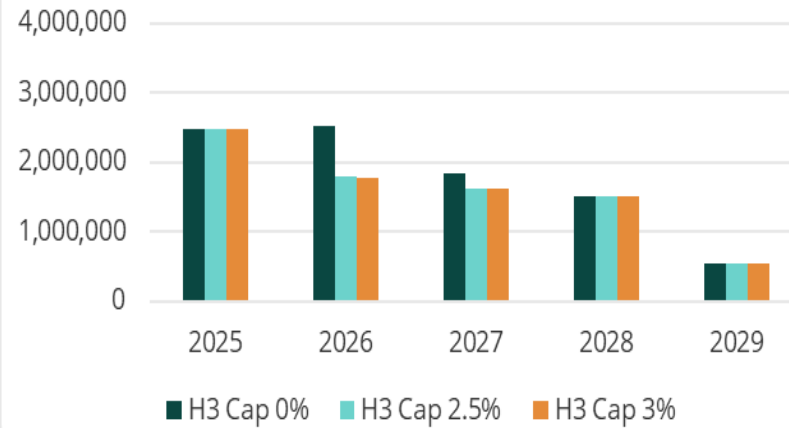
Extrait des rapports d'analyse produits durant la mission

Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés -2%

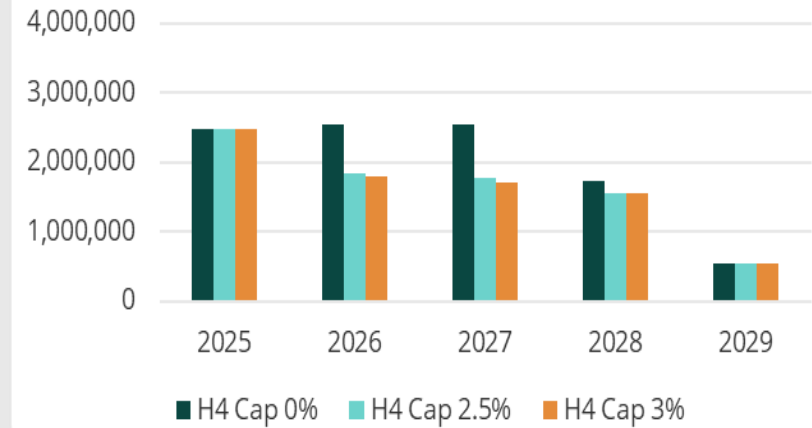
STRATEGIE H2



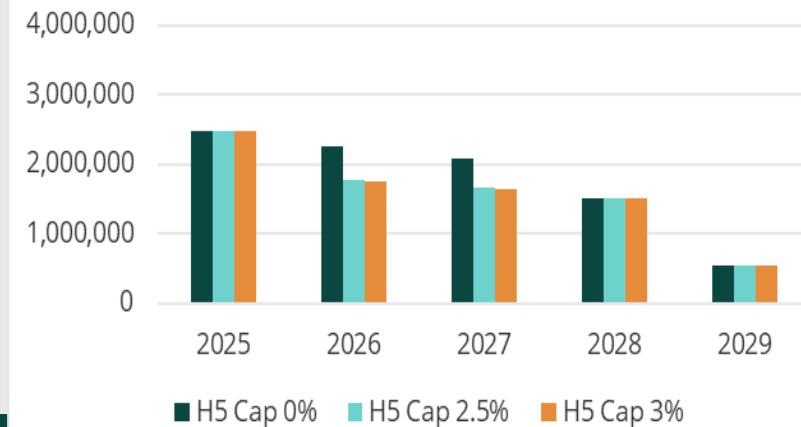
STRATEGIE H3



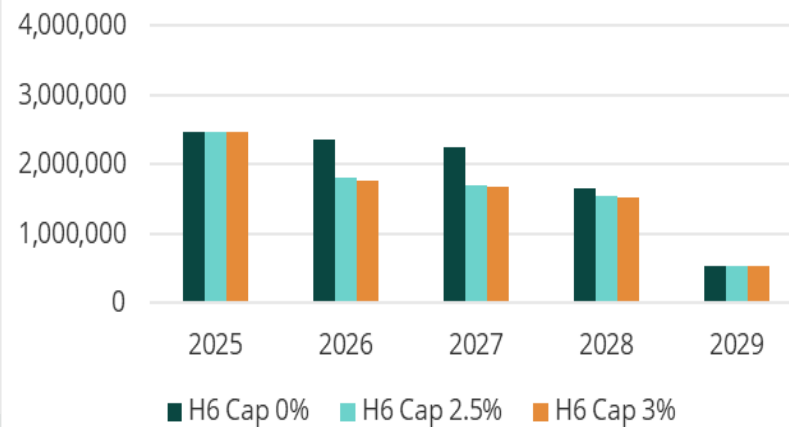
STRATEGIE H4



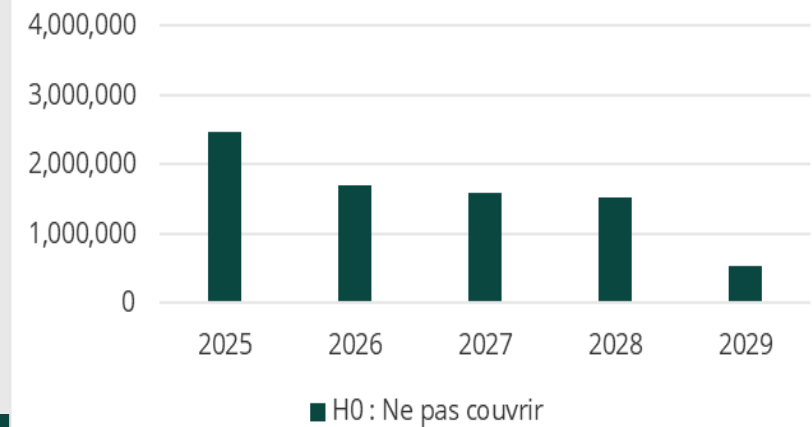
STRATEGIE H5



STRATEGIE H6

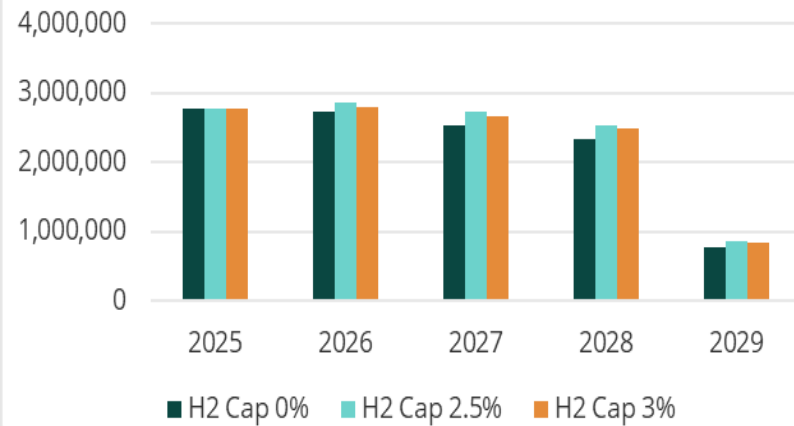


STRATEGIE H0 : Ne pas couvrir

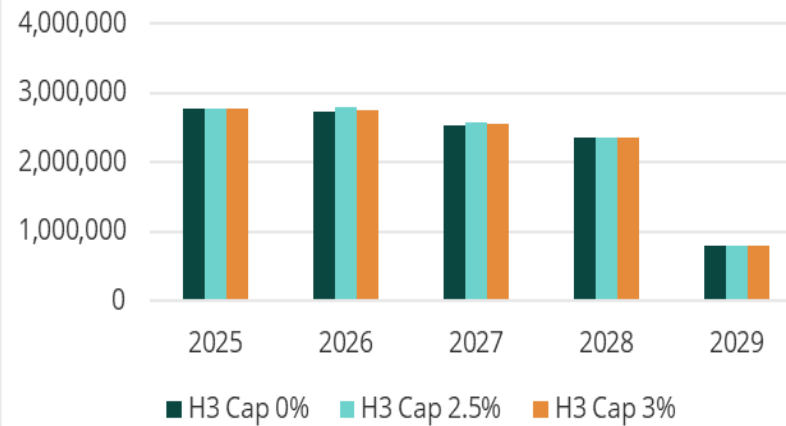


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés

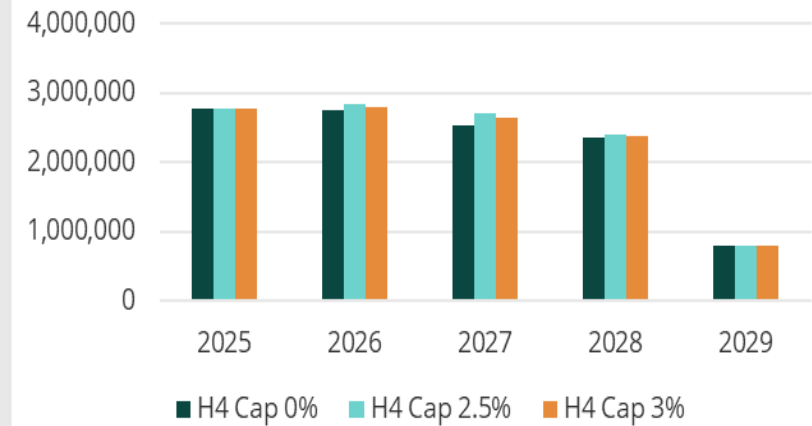
STRATEGIE H2



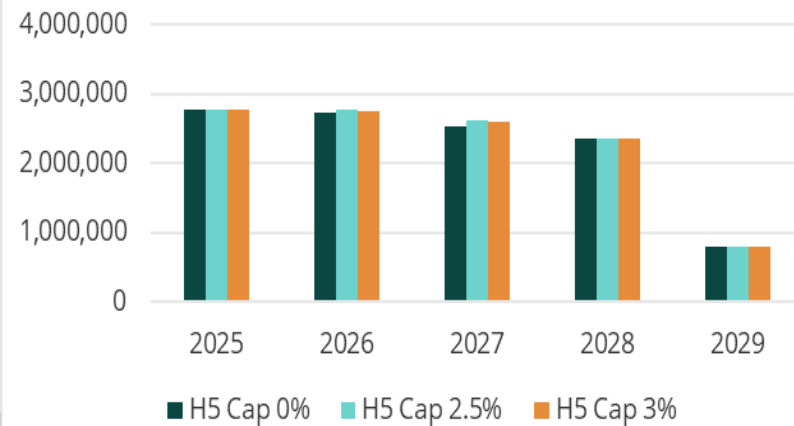
STRATEGIE H3



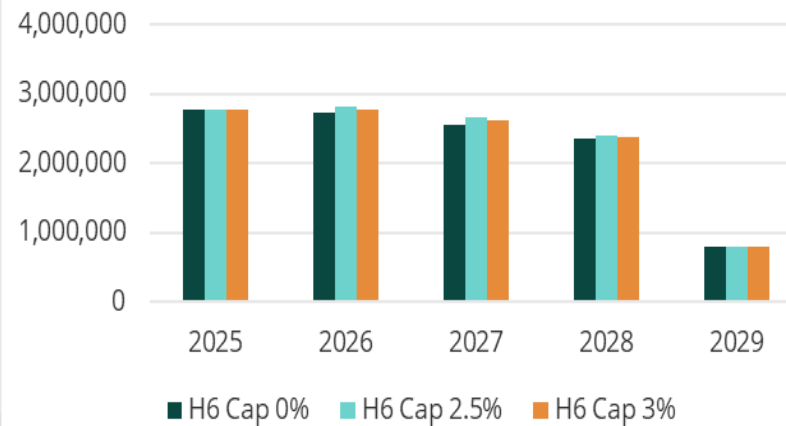
STRATEGIE H4



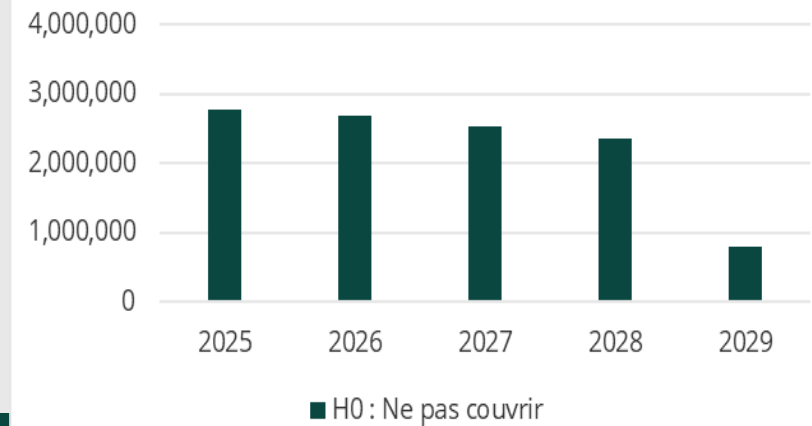
STRATEGIE H5



STRATEGIE H6

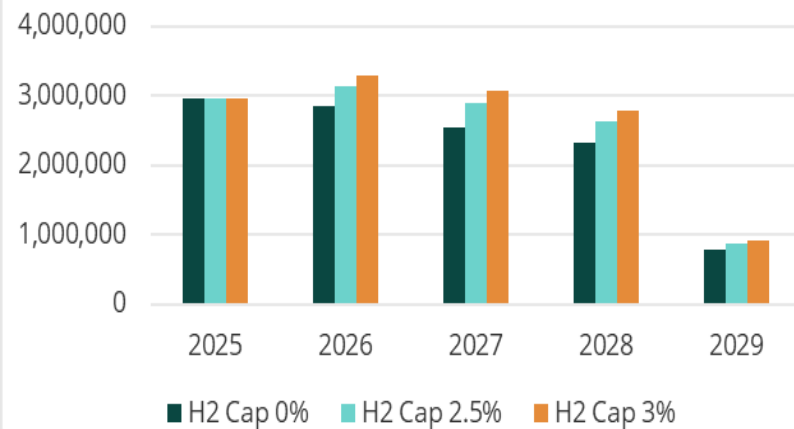


STRATEGIE H0 : Ne pas couvrir

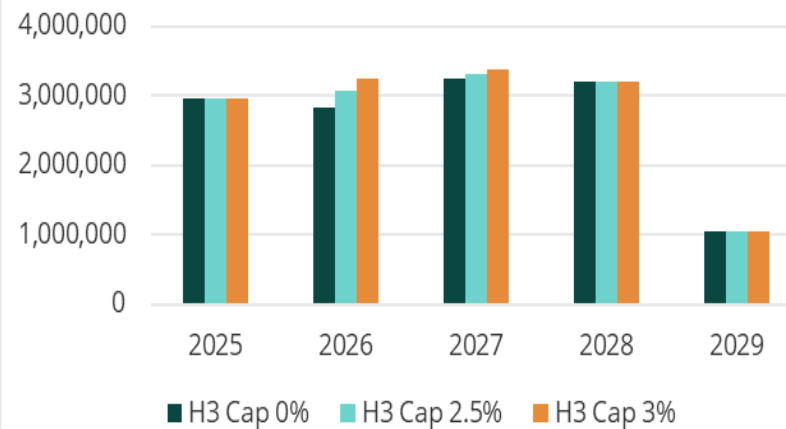


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés +2%

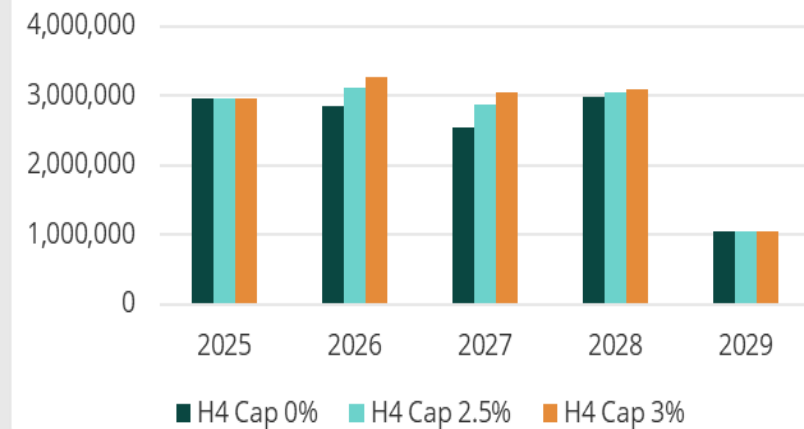
STRATEGIE H2



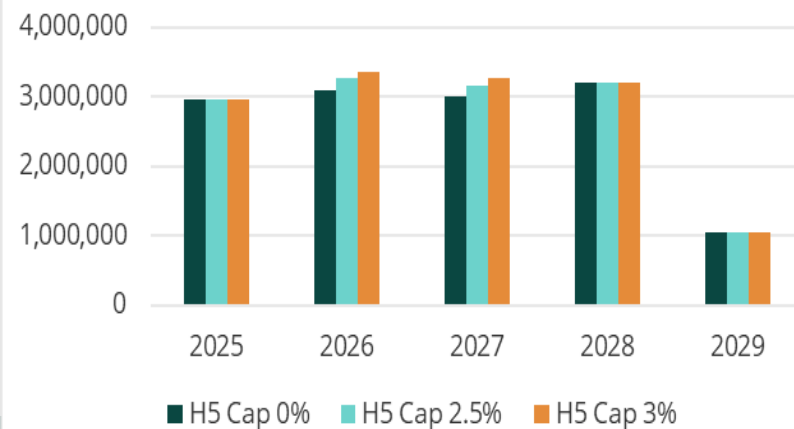
STRATEGIE H3



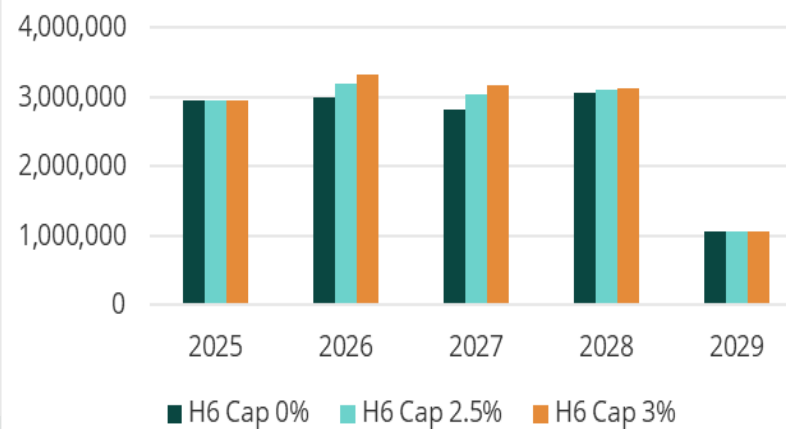
STRATEGIE H4



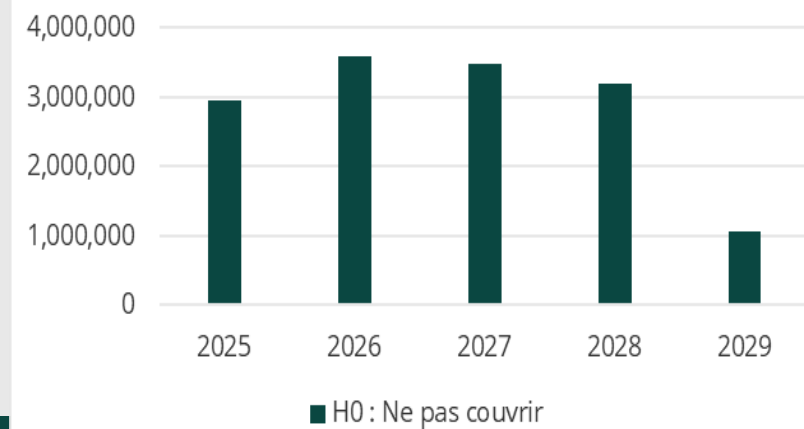
STRATEGIE H5



STRATEGIE H6



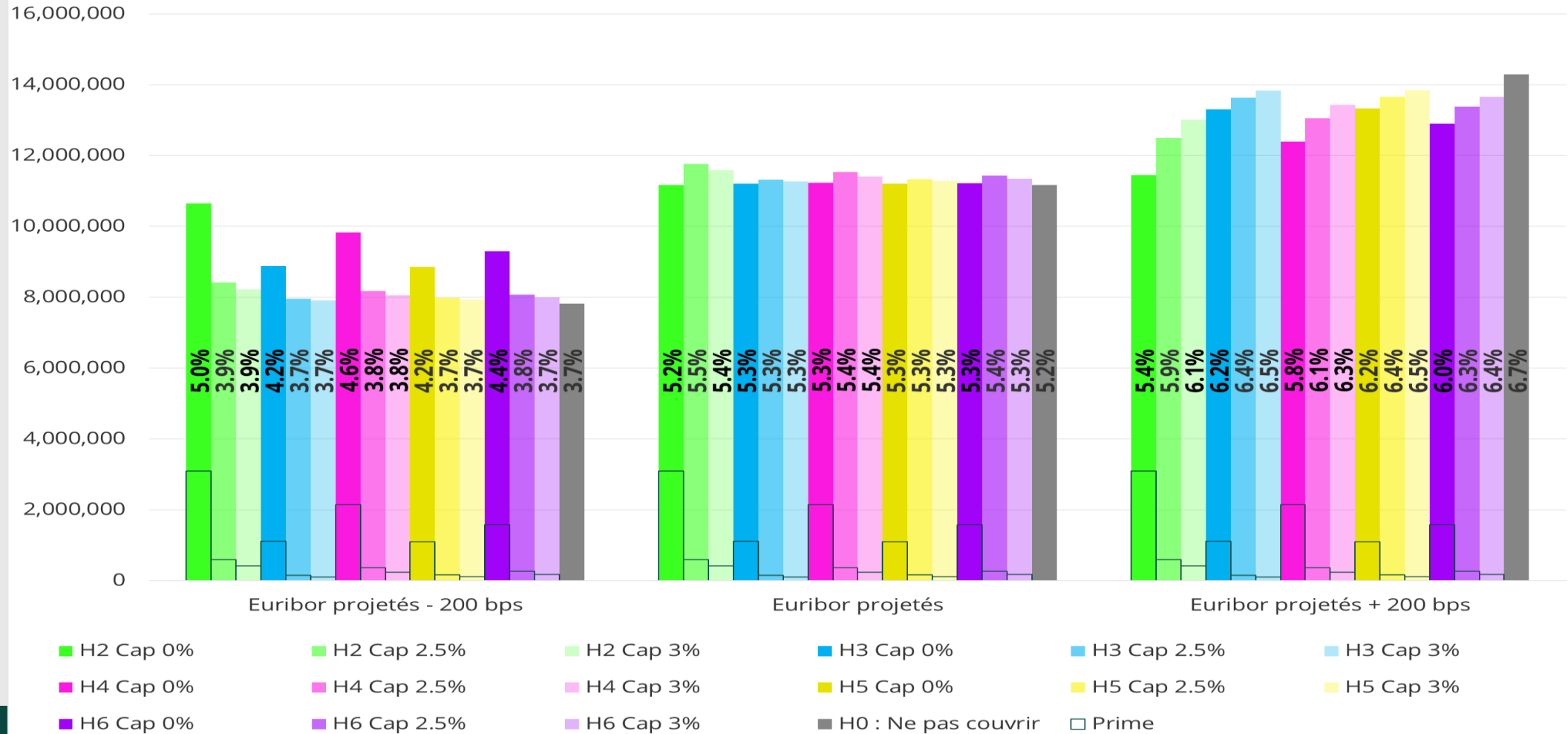
STRATEGIE H0 : Ne pas couvrir



Extrait des rapports d'analyse produits durant la mission

Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)



Extrait des rapports d'analyse produits durant la mission

Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)

	STRATEGIE H2			STRATEGIE H3			STRATEGIE H4		
	H2 Cap 0%	H2 Cap 2.5%	H2 Cap 3%	H3 Cap 0%	H3 Cap 2.5%	H3 Cap 3%	H4 Cap 0%	H4 Cap 2.5%	H4 Cap 3%
Euribor projetés - 200 bps	10,652,069	8,413,701	8,228,701	8,887,419	7,962,501	7,912,401	9,826,179	8,178,601	8,063,001
Euribor projetés	11,166,759	11,765,427	11,580,427	11,211,729	11,314,227	11,264,127	11,228,382	11,530,327	11,414,727
Euribor projetés + 200 bps	11,450,774	12,494,369	13,018,628	13,305,364	13,626,334	13,833,088	12,399,910	13,054,414	13,426,194

	STRATEGIE H5			STRATEGIE H6			STRATEGIE H0 : Ne pas couvrir
	H5 Cap 0%	H5 Cap 2.5%	H5 Cap 3%	H6 Cap 0%	H6 Cap 2.5%	H6 Cap 3%	H0 : Ne pas couvrir
Euribor projetés - 200 bps	8,857,307	7,985,501	7,930,501	9,299,499	8,077,801	7,994,001	7,818,601
Euribor projetés	11,207,721	11,337,227	11,282,227	11,214,523	11,429,527	11,345,727	11,170,327
Euribor projetés + 200 bps	13,327,460	13,652,600	13,847,928	12,898,873	13,378,050	13,653,425	14,291,378

Tableaux d'amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	Prêt de Refinancement - Tranche A		Prêt de Refinancement - Tranche B		Prêt de Refinancement - Tranche C		CAPEX - Tranche A	
				Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD
27.12.2024	31.12.2024	31.03.2025	31.03.2025	0	10,204,800	0	12,000,000	0	12,000,000	0	8,420,489
27.03.2025	31.03.2025	30.06.2025	30.06.2025	0	10,204,800	0	12,000,000	0	12,000,000	0	8,420,489
26.06.2025	30.06.2025	31.07.2025	31.07.2025	1,457,600	8,747,200	0	12,000,000	0	12,000,000	1,197,556	7,222,932
29.07.2025	31.07.2025	30.09.2025	30.09.2025	0	8,747,200	0	12,000,000	0	12,000,000	0	7,222,932
26.09.2025	30.09.2025	31.12.2025	31.12.2025	0	8,747,200	0	12,000,000	0	12,000,000	0	7,222,932
29.12.2025	31.12.2025	31.03.2026	31.03.2026	1,457,600	7,289,600	0	12,000,000	0	12,000,000	1,197,556	6,025,376
27.03.2026	31.03.2026	30.06.2026	30.06.2026	0	7,289,600	0	12,000,000	0	12,000,000	0	6,025,376
26.06.2026	30.06.2026	30.09.2026	30.09.2026	1,457,600	5,832,000	0	12,000,000	0	12,000,000	1,197,556	4,827,820
28.09.2026	30.09.2026	31.12.2026	31.12.2026	0	5,832,000	0	12,000,000	0	12,000,000	0	4,827,820
29.12.2026	31.12.2026	31.03.2027	31.03.2027	1,457,600	4,374,400	0	12,000,000	0	12,000,000	1,197,556	3,630,263
25.03.2027	31.03.2027	30.06.2027	30.06.2027	0	4,374,400	0	12,000,000	0	12,000,000	0	3,630,263
28.06.2027	30.06.2027	30.09.2027	30.09.2027	1,457,600	2,916,800	0	12,000,000	0	12,000,000	1,197,556	2,432,707
28.09.2027	30.09.2027	31.12.2027	31.12.2027	0	2,916,800	0	12,000,000	0	12,000,000	0	2,432,707
29.12.2027	31.12.2027	31.03.2028	31.03.2028	1,457,600	1,459,200	0	12,000,000	0	12,000,000	1,197,556	1,235,151
29.03.2028	31.03.2028	30.06.2028	30.06.2028	0	1,459,200	0	12,000,000	0	12,000,000	0	1,235,151
28.06.2028	30.06.2028	26.07.2028	26.07.2028	0	1,459,200	0	12,000,000	0	12,000,000	0	1,235,151
24.07.2028	26.07.2028	29.09.2028	29.09.2028	1,459,200	0	0	12,000,000	0	12,000,000	1,235,151	0
27.09.2028	29.09.2028	29.12.2028	29.12.2028	0	0	0	12,000,000	0	12,000,000	0	0
27.12.2028	29.12.2028	26.01.2029	26.01.2029	0	0	0	12,000,000	0	12,000,000	0	0
24.01.2029	26.01.2029	29.03.2029	29.03.2029	0	0	12,000,000	0	0	12,000,000	0	0
27.03.2029	29.03.2029	29.06.2029	29.06.2029	0	0	0	0	0	12,000,000	0	0
27.06.2029	29.06.2029	26.07.2029	26.07.2029	0	0	0	0	0	12,000,000	0	0
24.07.2029	26.07.2029	28.09.2029	28.09.2029	0	0	0	0	12,000,000	0	0	0

Période brisée

Tableaux d'amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	CAPEX - Tranche B		CAPEX - Tranche C		TOTAL DETTE	COUVERTURE EXISTANTE	COUVERTURE EXISTANTE	COUVERTURE EXISTANTE	COUVERTURE EXISTANTE
				Amort.	CRD	Amort.	CRD		Cap 0.5% (2019)	Cap 0.5% (2023)	Cap 1.1% (2022)	Cap 2.8% (2023)
27.12.2024	31.12.2024	31.03.2025	31.03.2025	0	8,000,000	0	8,000,000	58,625,289	0	31,225,000	5,500,000	11,264,010
27.03.2025	31.03.2025	30.06.2025	30.06.2025	0	8,000,000	0	8,000,000	58,625,289	0	29,500,000	5,711,627	12,777,383
26.06.2025	30.06.2025	31.07.2025	31.07.2025	0	8,000,000	0	8,000,000	55,970,132	0	29,500,000	7,000,000	9,626,147
29.07.2025	31.07.2025	30.09.2025	30.09.2025	0	8,000,000	0	8,000,000	55,970,132	0	14,750,000	7,000,000	9,626,147
26.09.2025	30.09.2025	31.12.2025	31.12.2025	0	8,000,000	0	8,000,000	55,970,132	0	14,750,000	0	31,376,147
29.12.2025	31.12.2025	31.03.2026	31.03.2026	0	8,000,000	0	8,000,000	53,314,976	0	14,750,000	0	29,513,284
27.03.2026	31.03.2026	30.06.2026	30.06.2026	0	8,000,000	0	8,000,000	53,314,976	0	0	0	0
26.06.2026	30.06.2026	30.09.2026	30.09.2026	0	8,000,000	0	8,000,000	50,659,820	0	0	0	0
28.09.2026	30.09.2026	31.12.2026	31.12.2026	0	8,000,000	0	8,000,000	50,659,820	0	0	0	0
29.12.2026	31.12.2026	31.03.2027	31.03.2027	0	8,000,000	0	8,000,000	48,004,663	0	0	0	0
25.03.2027	31.03.2027	30.06.2027	30.06.2027	0	8,000,000	0	8,000,000	48,004,663	0	0	0	0
28.06.2027	30.06.2027	30.09.2027	30.09.2027	0	8,000,000	0	8,000,000	45,349,507	0	0	0	0
28.09.2027	30.09.2027	31.12.2027	31.12.2027	0	8,000,000	0	8,000,000	45,349,507	0	0	0	0
29.12.2027	31.12.2027	31.03.2028	31.03.2028	0	8,000,000	0	8,000,000	42,694,351	0	0	0	0
29.03.2028	31.03.2028	30.06.2028	30.06.2028	0	8,000,000	0	8,000,000	42,694,351	0	0	0	0
28.06.2028	30.06.2028	26.07.2028	26.07.2028	0	8,000,000	0	8,000,000	42,694,351	0	0	0	0
24.07.2028	26.07.2028	29.09.2028	29.09.2028	0	8,000,000	0	8,000,000	40,037,594	0	0	0	0
27.09.2028	29.09.2028	29.12.2028	29.12.2028	0	8,000,000	0	8,000,000	40,037,594	0	0	0	0
27.12.2028	29.12.2028	26.01.2029	26.01.2029	0	8,000,000	0	8,000,000	40,037,594	0	0	0	0
24.01.2029	26.01.2029	29.03.2029	29.03.2029	8,000,000	0	0	8,000,000	20,000,000	0	0	0	0
27.03.2029	29.03.2029	29.06.2029	29.06.2029	0	0	0	8,000,000	20,000,000	0	0	0	0
27.06.2029	29.06.2029	26.07.2029	26.07.2029	0	0	0	8,000,000	20,000,000	0	0	0	0
24.07.2029	26.07.2029	28.09.2029	28.09.2029	0	0	8,000,000	0	0	0	0	0	0

Période brisée

Tableaux d'amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	COUVERTURE EXISTANTE Totale	% DETTE TOTALE	H1 : OBLIGATION COUVERTURE	Minimum restant à couvrir	H2	H3	H4	H5	H6
27.12.2024	31.12.2024	31.03.2025	31.03.2025	47,989,010	67%	39,085,480	0	0	0	0	0	0
27.03.2025	31.03.2025	30.06.2025	30.06.2025	47,989,010	67%	39,085,480	0	0	0	0	0	0
26.06.2025	30.06.2025	31.07.2025	31.07.2025	46,126,147	67%	37,315,287	0	0	0	0	0	0
29.07.2025	31.07.2025	30.09.2025	30.09.2025	31,376,147	67%	37,315,287	5,939,140	0	0	0	0	0
26.09.2025	30.09.2025	31.12.2025	31.12.2025	46,126,147		0	0	0	0	0	0	0
29.12.2025	31.12.2025	31.03.2026	31.03.2026	44,263,284		0	0	0	0	0	0	0
27.03.2026	31.03.2026	30.06.2026	30.06.2026	0		0	0	53,314,976	53,314,976	53,314,976	42,651,981	35,545,094
26.06.2026	30.06.2026	30.09.2026	30.09.2026	0		0	0	50,659,820	50,659,820	50,659,820	40,527,856	33,774,902
28.09.2026	30.09.2026	31.12.2026	31.12.2026	0		0	0	50,659,820	50,659,820	50,659,820	40,527,856	33,774,902
29.12.2026	31.12.2026	31.03.2027	31.03.2027	0		0	0	48,004,663	48,004,663	48,004,663	38,403,731	32,004,709
25.03.2027	31.03.2027	30.06.2027	30.06.2027	0		0	0	48,004,663	0	48,004,663	32,004,709	32,004,709
28.06.2027	30.06.2027	30.09.2027	30.09.2027	0		0	0	45,349,507	0	45,349,507	30,234,516	30,234,516
28.09.2027	30.09.2027	31.12.2027	31.12.2027	0		0	0	45,349,507	0	45,349,507	30,234,516	0
29.12.2027	31.12.2027	31.03.2028	31.03.2028	0		0	0	42,694,351	0	42,694,351	28,464,323	0
29.03.2028	31.03.2028	30.06.2028	30.06.2028	0		0	0	42,694,351	0	0	0	0
28.06.2028	30.06.2028	26.07.2028	26.07.2028	0		0	0	42,694,351	0	0	0	0
24.07.2028	26.07.2028	29.09.2028	29.09.2028	0		0	0	40,037,594	0	0	0	0
27.09.2028	29.09.2028	29.12.2028	29.12.2028	0		0	0	40,037,594	0	0	0	0
27.12.2028	29.12.2028	26.01.2029	26.01.2029	0		0	0	40,037,594	0	0	0	0
24.01.2029	26.01.2029	29.03.2029	29.03.2029	0		0	0	20,000,000	0	0	0	0
27.03.2029	29.03.2029	29.06.2029	29.06.2029	0		0	0	20,000,000	0	0	0	0
27.06.2029	29.06.2029	26.07.2029	26.07.2029	0		0	0	20,000,000	0	0	0	0
24.07.2029	26.07.2029	28.09.2029	28.09.2029	0		0	0	0	0	0	0	0

Période brisée

Etapes suivantes

Finaliser un choix de stratégie et lancer l'appel d'offres avec les banques.

Choisir la banque de couverture et travailler sur la documentation et les lignes de risque.

Organiser la transaction.

Annexes

- Valorisation couvertures existantes
- Courbes des Euribor utilisés pour les simulations de frais financiers
- Clauses contractuelles
- Fiches produits

Inefficacité des swaps simples et des tunnels/collars (si le financement embarque un plancher sur Euribor)

Une vidéo détaillant ce souci est visible sur le blog de KERIUS Finance en cliquant ici.

Le contrat de financement prévoit que l'Euribor ne peut pas être négatif, donc que la banque ne paiera pas d'intérêts à l'emprunteur.

Or, un swap de taux qui permet de fixer le taux d'une dette est un contrat par lequel l'entreprise s'engage à :

- recevoir un taux variable sur le montant de la dette couverte (pour annuler celui du financement)
- Payer un taux fixe sur le même montant.

Une couverture par swap classique, qui ne réplique pas ce plancher, c'est-à-dire dont la « jambe » variable n'inclurait pas également un plancher, présente deux inconvénients

Pas de plafonnement du taux de financement global: le taux Euribor négatif s'ajoute au taux fixe à payer par l'entreprise.

Un problème similaire se présente avec le collar :

- Le plancher du collar double le plancher du financement.
- En cas de taux négatifs, il induit une perte qui accroît les frais financiers au-delà du taux plafond (cap).

Problème potentiel pour l'application de la comptabilité de couverture:

Les couvertures ne sont plus considérées comme efficaces par les CAC du fait de ce déplafonnement du taux de financement.

A ce titre, l'intégralité des variations de valorisation (mark to market) des swaps sera enregistrée en résultat financier (autrement dit, pas différé dans le temps)

Solutions techniques:

Inclure dans le swap un plancher répliquant celui du financement, mais cela a un coût. Cf simulations.

Opter pour une couverture par cap (plafond), qui ne peut générer de valorisation négative en cas de taux négatifs.

Valorisation des couvertures en vie

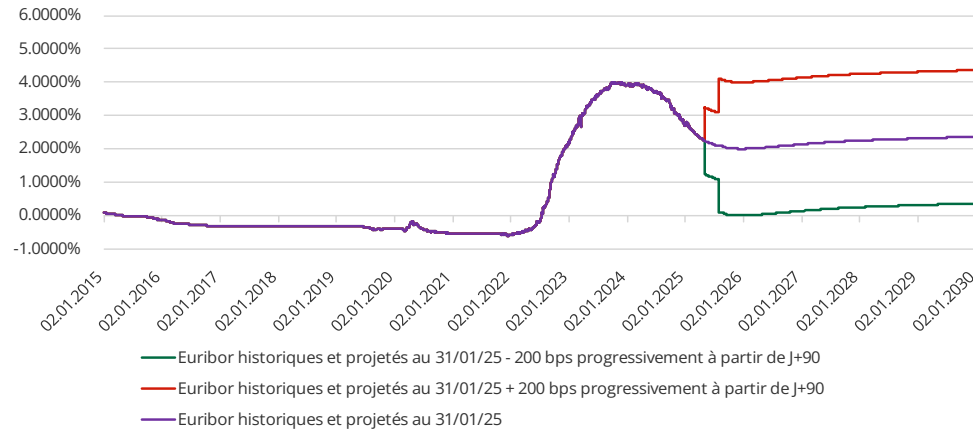
Date : 24/01/2025

Allocation/Link ID	Strategy ID	Trade ID	Counterparty	Trade	Effective	Maturity	Trade Type	Strike	Index	Initial Notional	Outstanding Notional
Derivatives - Cap											
BNP02-D	BNP02-D	3	BNP	12-May-21	28-Apr-23	26-Mar-26	BUY Cap	0.5000%	Euribor3m	EUR 9,700,500.00	EUR 31,225,000.00
BNP02-D	BNP02-D	4	BNP	12-May-21	28-Apr-23	26-Mar-26	Premium PAY	0.2187%		EUR 9,700,500.00	EUR 31,225,000.00
BNP03-D	BNP03-D	5	BNP	20-Sep-22	30-Sep-22	30-Sep-25	BUY Cap	1.1000%	Euribor3m	EUR 13,835,860.00	EUR 5,500,000.00
BNP03-D	BNP03-D	6	BNP	20-Sep-22	30-Sep-22	30-Sep-25	Premium PAY	1.4870%		EUR 13,835,860.00	EUR 5,500,000.00
BNP04-D	BNP04-D	7	BNP	15-Feb-23	31-Mar-23	31-Mar-26	BUY Cap	2.8000%	Euribor3m	EUR 7,144,672.00	EUR 11,264,010.00
BNP04-D	BNP04-D	8	BNP	15-Feb-23	31-Mar-23	31-Mar-26	Premium PAY	0.6800%		EUR 7,144,672.00	EUR 11,264,010.00
										47,989,010.00	
										TOTAL	47,989,010.00

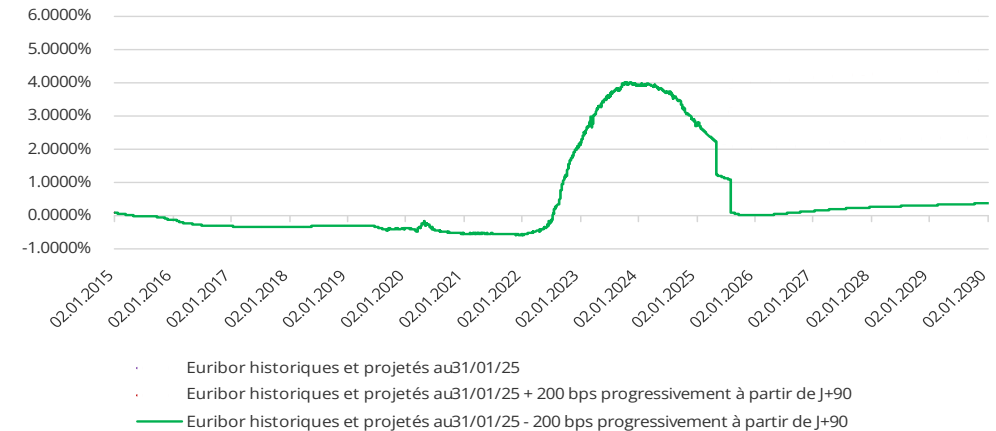
Valuation					
EUR					
Fair Value *	Intrinsic Value	Time Value	Fair Value **	Accrued Interests	
2.06%	642,621.17	641,981.41	639.76	454,285.06	188,336.11
-0.23%	-70,468.57	-	-70,468.57	-54,155.07	-16,313.50
1.09%	60,176.89	60,134.46	42.43	54,400.71	5,776.17
-1.23%	-67,765.51	-	-67,765.51	-62,085.99	-5,679.51
0.04%	4,875.88	-	4,875.88	4,875.88	-
-1.42%	-159,506.92	-	-159,506.92	-154,187.81	-5,319.12
409,932.94	702,115.87	-292,182.93	243,132.78	166,800.16	
409,932.94	702,115.87	-292,182.93	243,132.78	166,800.16	

Courbes des Euribor utilisés pour les simulations de frais financiers

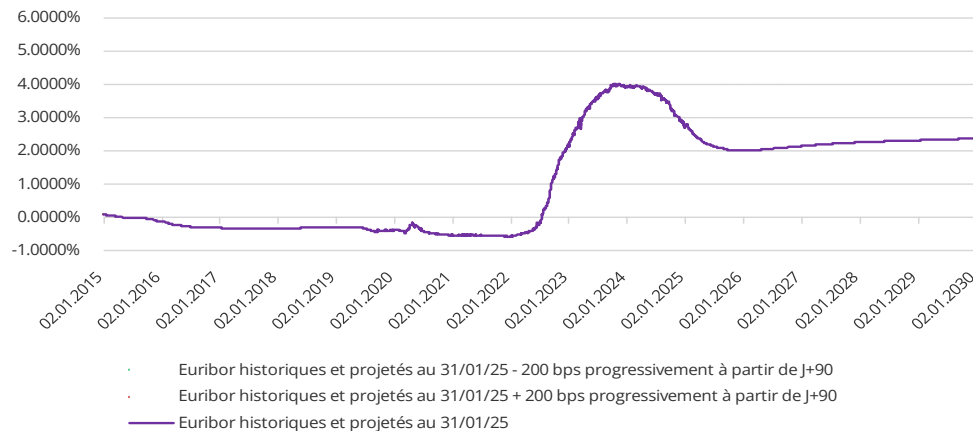
Trois scénarios d'Euribor



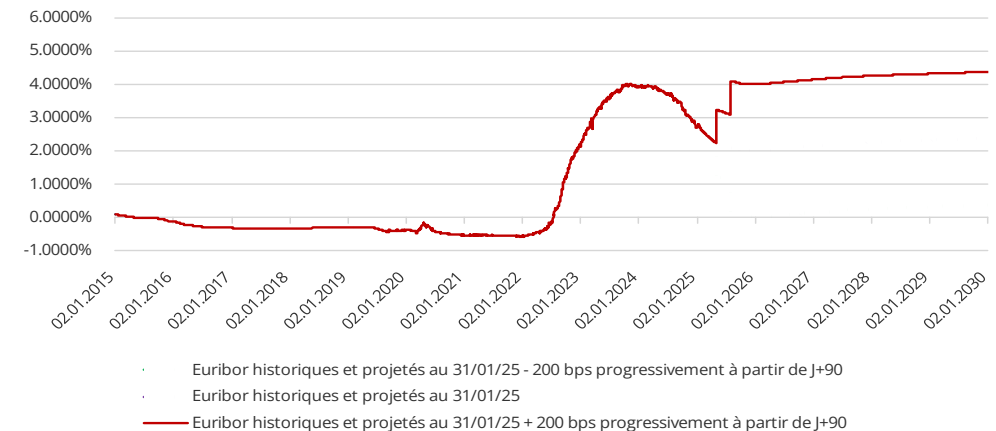
Courbe des Euribor projetés - 200 bps



Courbe des Euribor projetés



Courbe des Euribor projetés + 200 bps



Clauses contractuelles

Financement (1/2)

CONTRAT DE CRÉDITS

GP GROUP

en qualités d'Emprunteur Principal, d'Emprunteur Crédit Capex, d'Emprunteur Prêt Investissement
et de Caution

HARDIS GROUPE

en qualité d'Emprunteur Crédit Renouvelable

BNP PARIBAS

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES
CIC LYONNAISE DE BANQUE
en qualité de Co-Arrangeurs Mandatés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CRÉDIT LYONNAIS
en qualité d'Arrangeurs

BNP PARIBAS

CIC LYONNAISE DE BANQUE

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CRÉDIT LYONNAIS

EIFFEL IMPACT DEBT

BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND 2 S.C.Sp.-RAIF

AIGUILLE VERTE EURO DETTE SENIOR

en qualité de Prêteurs Initiaux

BNP PARIBAS

en qualité de Coordinateur

BNP PARIBAS

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES

en qualité de Teneur de Livres

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES

en qualités d'Agent et d'Agent des Sûretés

26 juillet 2022

SHEARMAN & STERLING



HARDIS

Clauses contractuelles

Financement

(2/2)

2. MONTANT, OBJET ET DURÉE DES CRÉDITS

2.1 Montants des Crédits

Sur le fondement des déclarations et garanties visées à l'Article 17 (*Déclarations et Garanties*) et sous réserve des stipulations du Contrat (notamment les conditions préalables visées à l'Article 4 (*Conditions Préalables et Concomitantes*)), les Prêteurs consentent à chacun des Emprunteurs concernés qui l'acceptent, sous les réserves et aux conditions stipulées ci-après :

- (a) la Tranche A Refinancement, soit un prêt amortissable d'un montant maximum en principal de 16.000.000 € (seize millions d'Euros), et utilisable par l'Emprunteur Principal conformément aux stipulations de l'Article 5.1 (*Utilisation du Prêt de Refinancement*) ;
- (b) la Tranche B Refinancement, soit un prêt à terme d'un montant maximum en principal de 12.000.000 € (douze millions d'Euros), et utilisable par l'Emprunteur Principal conformément aux stipulations de l'Article 5.1 (*Utilisation du Prêt de Refinancement*) ;
- (c) la Tranche C Refinancement, soit un prêt à terme d'un montant maximum en principal de 12.000.000 € (douze millions d'Euros), et utilisable par l'Emprunteur Principal conformément aux stipulations de l'Article 5.1 (*Utilisation du Prêt de Refinancement*) ;
- (d) le Crédit Renouvelable, soit un crédit renouvelable d'un montant maximum en principal de 7.000.000 € (sept millions d'Euros), et utilisable par l'Emprunteur Crédit Renouvelable conformément aux stipulations de l'Article 5.2 (*Crédit Renouvelable*) ;

- (e) la Tranche A Capex, soit un prêt amortissable d'un montant maximum en principal de 11.000.000 € (onze millions d'Euros), et utilisable par l'Emprunteur Crédit Capex conformément aux stipulations de l'Article 5.3 (*Utilisation du Crédit Capex*) ;
- (f) la Tranche B Capex, soit un prêt à terme d'un montant maximum en principal de 8.000.000 € (huit millions d'Euros), et utilisable par l'Emprunteur Crédit Capex conformément aux stipulations de l'Article 5.3 (*Utilisation du Crédit Capex*) ;
- (g) la Tranche C Capex, soit un prêt à terme d'un montant maximum en principal de 8.000.000 € (huit millions d'Euros), et utilisable par l'Emprunteur Crédit Capex conformément aux stipulations de l'Article 5.3 (*Utilisation du Crédit Capex*) ; et
- (h) sous réserve toutefois de confirmation dans les conditions visées au présent Contrat, le Prêt d'Investissement Non Confirmé, soit un prêt amortissable d'un montant maximum en principal de 40.000.000 € (quarante millions d'Euros), et utilisable par l'Emprunteur Prêt Investissement conformément aux stipulations de l'Article 5.4 (*Prêt d'Investissement Non Confirmé*).

Clauses contractuelles

Remboursement (1/3)

7. REMBOURSEMENT NORMAL DES CRÉDITS

7.1 Remboursement de la Tranche A Refinancement et de la Tranche A Capex

- (a) Sous réserve des autres stipulations du Contrat, l'Emprunteur Principal effectuera, à chaque Date de Remboursement, un remboursement des sommes empruntées au titre de la Tranche A Refinancement à hauteur des montants en principal figurant dans le tableau ci-dessous et en regard de la Date de Remboursement considérée :

Dates de Remboursement	Montant en principal à rembourser (en €) au titre de la Tranche A Refinancement	Capital restant dû (en €) Tranche A Refinancement
31 décembre 2022	960.000	15.040.000

Dates de Remboursement	Montant en principal à rembourser (en €) au titre de la Tranche A Refinancement	Capital restant dû (en €) Tranche A Refinancement
30 juin 2023	960.000	14.080.000
31 décembre 2023	960.000	13.120.000
30 juin 2024	1.457.600	11.662.400
31 décembre 2024	1.457.600	10.204.800
30 juin 2025	1.457.600	8.747.200
31 décembre 2025	1.457.600	7.289.600
30 juin 2026	1.457.600	5.832.000
31 décembre 2026	1.457.600	4.374.400
30 juin 2027	1.457.600	2.916.800
31 décembre 2027	1.457.600	1.459.200
Date d'Echéance Tranches A	1.459.200	0
Total	16.000.000	0

Clauses contractuelles

Remboursement (2/3)

(b) Sous réserve des autres stipulations du Contrat, l'Emprunteur Crédit Capex effectuera :

- (i) s'agissant du Tirage Consolidé 1 (le cas échéant) : à chaque Date de Remboursement (et pour la première fois le 31 décembre 2023), un remboursement des sommes empruntées au titre du Tirage Consolidé 1, à hauteur du pourcentage figurant dans le tableau ci-dessous et en regard de la Date de Remboursement considérée ;
- (ii) s'agissant du Tirage Consolidé 2 (le cas échéant) : à chaque Date de Remboursement (et pour la première fois le 31 décembre 2024), un remboursement des sommes empruntées au titre du Tirage Consolidé 2, à hauteur du pourcentage figurant dans le tableau ci-dessous et en regard de la Date de Remboursement considérée ; et
- (iii) s'agissant du Tirage Consolidé 3 (le cas échéant) : à chaque Date de Remboursement (et pour la première fois le 31 décembre 2025), un remboursement des sommes empruntées au titre du Tirage Consolidé 3, à hauteur du pourcentage figurant dans le tableau ci-dessous et en regard de la Date de Remboursement considérée.

Dates de Remboursement	Pourcentage du montant en principal du Tirage Consolidé 1 devant faire l'objet d'un remboursement	Pourcentage du montant en principal du Tirage Consolidé 2 devant faire l'objet d'un remboursement	Pourcentage du montant en principal du Tirage Consolidé 3 devant faire l'objet d'un remboursement
31 décembre 2023	10%	n.a.	n.a.
30 juin 2024	10%	n.a.	n.a.
31 décembre 2024	10%	12,5%	n.a.
30 juin 2025	10%	12,5%	n.a.
30 décembre 2025	10%	12,5%	16,7%
30 juin 2026	10%	12,5%	16,66%
31 décembre 2026	10%	12,5%	16,66%
30 juin 2027	10%	12,5%	16,66%
31 décembre 2027	10%	12,5%	16,66%
Date d'Echéance Tranche A Capex	10%	12,5%	16,66%
Total	100%	100%	100%

- (c) A la Date d'Echéance Tranches A, l'Emprunteur Principal devra avoir remboursé l'intégralité des sommes dues aux Parties Financières au titre de la Tranche A Refinancement et, le cas échéant, de la Tranche A Capex, en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires quelconques dus au titre du Contrat au titre de la Tranche A Refinancement et, le cas échéant, de la Tranche A Capex.

Clauses contractuelles

Remboursement (3/3)

7.2 Remboursement de la Tranche B Refinancement et de la Tranche B Capex

Sous réserve des autres stipulations du Contrat, l'Emprunteur Principal effectuera, à la Date d'Échéance Tranches B, un remboursement de l'intégralité des sommes empruntées au titre de la Tranche B Refinancement et, le cas échéant, de la Tranche B Capex, en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires quelconques dus au titre du Contrat au titre de la Tranche B Refinancement et, le cas échéant, de la Tranche B Capex.

7.3 Remboursement de la Tranche C Refinancement et de la Tranche C Capex

Sous réserve des autres stipulations du Contrat, l'Emprunteur Principal effectuera, à la Date d'Échéance Tranches C, un remboursement de l'intégralité des sommes empruntées au titre de la Tranche C Refinancement et, le cas échéant, de la Tranche C Capex, en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires quelconques dus au titre du Contrat au titre de la Tranche C Refinancement et, le cas échéant, de la Tranche C Capex.

"Date d'Utilisation" désigne la Date de Tirage du Prêt de Refinancement et de la Tranche C Capex du Crédit Capex, laquelle devra être concomitante à la Date de Refinancement, sous réserve que les conditions préalables audit Tirage soient réunies conformément aux stipulations du présent Contrat.

"Date de Signature" désigne le 26 juillet 2022.

"Date d'Échéance Prêt Investissement" désigne le 26 juillet 2028.

"Date d'Échéance Crédit Renouvelable" désigne le 26 juillet 2028.

"Date d'Échéance Tranches A" désigne le 26 juillet 2028.

"Date d'Échéance Tranches B" désigne le 26 janvier 2029.

"Date d'Échéance Tranches C" désigne le 26 juillet 2029.

"Date de Consolidation" désigne la Date de Consolidation Crédit Capex/Prêt Investissement 1, la Date de Consolidation Crédit Capex/Prêt Investissement 2 et/ou la Date de Consolidation Crédit Capex/Prêt Investissement 3.

"Date de Consolidation Crédit Capex/Prêt Investissement 1" désigne le 26 juillet 2023.

"Date de Consolidation Crédit Capex/Prêt Investissement 2" désigne le 26 juillet 2024.

"Date de Consolidation Crédit Capex/Prêt Investissement 3" désigne le 26 janvier 2025.

"Date de Refinancement" désigne la date à laquelle le Refinancement doit avoir lieu, et au plus tard le 26 juillet 2022.

Clauses contractuelles

Intérêts (1/3)

"Marge Prêt Investissement" désigne, sous réserve des stipulations de l'Article 9.3 (*Ajustement de la Marge*), 2,00% (deux pour cent) l'an.

"Marge Crédit Renouvelable" désigne, sous réserve des stipulations de l'Article 9.3 (*Ajustement de la Marge*), 2,00% (deux pour cent) l'an.

"Marge Tranches A" désigne, sous réserve des stipulations de l'Article 9.3 (*Ajustement de la Marge*), 2,00% (deux pour cent) l'an.

"Marge Tranches B" désigne, sous réserve des stipulations de l'Article 9.3 (*Ajustement de la Marge*), 2,75% (deux virgule soixante quinze pour cent) l'an.

"Marge Tranches C" désigne, sous réserve des stipulations de l'Article 9.3 (*Ajustement de la Marge*), 4,00% (quatre pour cent) l'an.

9. RÉMUNÉRATION DES CRÉDITS

9.1 Taux d'intérêt

(a) Taux d'Intérêt des Crédits

(i) Chacun des Crédits portera intérêts à un taux annuel (le "Taux d'Intérêt") qui sera égal, sous réserve des stipulations de l'Article 10 (*Perturbations de Marché*), à la somme de :

(A) l'EURIBOR applicable à la Période d'Intérêt concernée (étant précisé que s'agissant du Prêt de Refinancement, l'EURIBOR 3 mois sera applicable à la première Période d'Intérêt) ;

(B) la Marge alors applicable au Crédit considéré ; et

(C) le cas échéant, les Coûts Obligatoires.

(ii) Les intérêts au titre des Crédits seront calculés par référence à des Périodes d'Intérêt successives déterminées conformément aux stipulations de l'Article 9.2 (*Périodes d'Intérêt*) ci-dessous.

(iii) Le Taux d'Intérêt applicable à chaque Période d'Intérêt sera arrêté par l'Agent sur la base du paragraphe (i), définitivement et sans recours tant des Prêteurs que des Emprunteurs (hors erreur matérielle). Aussitôt après avoir établi le Taux d'Intérêt applicable à une Période d'Intérêt donnée, l'Agent en avisera chacun des Emprunteurs concernés et les Prêteurs. De même, l'Agent avisera chacun des Emprunteurs concernés et les Prêteurs du montant des intérêts correspondants, une fois celui-ci déterminé.

(b) Calcul et paiement des intérêts

(i) Les intérêts seront calculés par l'Agent sur la base (i) du nombre exact de jours écoulés au cours de la Période d'Intérêt concernée (le premier jour de chaque Période d'Intérêt étant inclus et le dernier jour exclu et compte tenu, le cas échéant des stipulations de l'Article 9.2(e) (*Périodes d'Intérêts ne s'achevant pas un Jour Ouvré*) ci-dessous) divisé par trois cent soixante (360) jours et, (ii) de l'Encours du Crédit concerné pour la Période d'Intérêt applicable à ce Crédit.

(ii) Les intérêts dus au titre de chaque Période d'Intérêt seront payés par l'Emprunteur concerné à terme échu à chaque Date de Paiement d'Intérêt. Toutefois, dans le cas où l'Agent (agissant sur instructions de l'unanimité des Prêteurs) et l'Emprunteur concerné s'accorderaient sur une durée de Période d'Intérêt supérieure à six mois, les intérêts seront payables le Jour Ouvré correspondant au dernier jour de la période de six mois suivant le premier jour de la Période d'Intérêt concernée.

(iii) Dans l'hypothèse où l'Encours d'un Crédit augmenterait ou diminuerait au cours d'une Période d'Intérêt du fait, notamment, de l'incorporation d'intérêts capitalisés ou d'un remboursement intervenant à une date autre qu'une Date de Paiement d'Intérêt, le calcul ci-dessus s'effectuera en prenant en compte cette augmentation ou cette diminution au cours de la Période d'Intérêt considérée sur une base *pro rata temporis*.

Clauses contractuelles

Intérêts (2/3)

9.2 Périodes d'Intérêt

(a) Périodes d'Intérêt du Prêt de Refinancement

- (i) La première Période d'Intérêt au titre du Prêt de Refinancement commencera à la Date d'Utilisation (incluse) et s'achèvera le 30 septembre 2022 (inclus).
- (ii) Chacune des Périodes d'Intérêt suivantes au titre du Prêt de Refinancement débutera le dernier jour de la Période d'Intérêt précédente et aura une durée de trois (3) mois.
- (iii) La dernière Période d'Intérêt au titre du Prêt de Refinancement commencera à l'issue de la Période d'Intérêt immédiatement précédente et prendra fin à la

Date d'Échéance Tranches A, à la Date d'Échéance Tranches B ou à la Date d'Échéance Tranches C, selon le cas.

(b) Périodes d'Intérêt du Crédit Capex

- (i) La première Période d'Intérêt au titre du Crédit Capex commencera à la Date de Tirage applicable et s'achèvera le dernier jour de la Période d'Intérêt en cours au titre du Prêt de Refinancement (inclus).
- (ii) Chacune des Périodes d'Intérêt suivantes au titre du Crédit Capex débutera le dernier jour de la Période d'Intérêt précédente et aura une durée de trois (3) mois.
- (iii) La dernière Période d'Intérêt au titre du Crédit Capex commencera à l'issue de la Période d'Intérêt immédiatement précédente et prendra fin à la Date d'Échéance Tranches A, à la Date d'Échéance Tranches B ou à la Date d'Échéance Tranches C, selon le cas.

(c) Périodes d'Intérêt au titre du Prêt d'Investissement Non Confirmé

- (i) La première Période d'Intérêt au titre de tout Tirage du Prêt d'Investissement Non Confirmé (si celui-ci fait l'objet d'une confirmation conformément aux dispositions du Contrat) commencera à la date à laquelle sera effectué ledit Tirage et s'achèvera à la prochaine Date de Paiement d'Intérêt applicable au Prêt de Refinancement.
- (ii) Chacune des Périodes d'Intérêt suivante au titre dudit Tirage du Prêt d'Investissement Non Confirmé débutera le dernier jour de la Période d'Intérêt précédente et aura une durée de trois (3) mois.
- (iii) La dernière Période d'Intérêt au titre du Prêt d'Investissement Non Confirmé commencera à l'issue de la Période d'Intérêt immédiatement précédente et prendra fin à la Date d'Échéance Prêt Investissement.

Clauses contractuelles

Intérêts (3/3)

(d) Périodes d'Intérêt du Crédit Renouvelable

Les Périodes d'Intérêt au titre du Crédit Renouvelable seront déterminées conformément aux stipulations suivantes :

- (i) l'Emprunteur Crédit Renouvelable sélectionnera dans chaque Avis de Tirage ou Avis de Renouvellement, la Période d'Intérêt applicable au Tirage considéré qui sera, au choix de l'Emprunteur Crédit Renouvelable, d'un (1) ou trois (3) mois (ou toute autre durée convenue entre l'Emprunteur Crédit Renouvelable et l'Agent, agissant sur instructions de l'unanimité des Prêteurs) ou une durée permettant de respecter les stipulations des paragraphes ci-dessous ;
- (ii) les durées des Tirages devront être sélectionnées par l'Emprunteur Crédit Renouvelable de manière à respecter chaque Période de Non Utilisation Crédit Renouvelable ;
- (iii) en cas de Tirage de Renouvellement, la Période d'Intérêt commencera le dernier jour de la précédente Période d'Intérêt, étant entendu qu'aucun intérêt

ne sera dû par l'Emprunteur Crédit Renouvelable deux fois pour le même jour ; et

- (iv) la dernière Période d'Intérêt se terminera en tout état de cause à la Date d'Échéance Crédit Renouvelable.

Clauses contractuelles

Obligation de couverture

18.27 Couverture des risques de taux

- (a) L'Emprunteur Principal s'engage, dans un délai de quatre (4) mois à compter de la Date d'Utilisation, à conclure le(s) Contrat(s) de Couverture pour couvrir le risque d'une hausse de l'EURIBOR 3 mois de plus de 1,5 % par rapport à sa valeur à la Date d'Utilisation pour une durée de trois (3) années minimum et pour un montant notionnel égal, à tout moment, à un minimum de 66,67 % (soixante-six virgule soixante-sept pour cent) de l'Encours du Prêt de Refinancement et du Crédit Capex.
- (b) Une copie des Contrats de Couverture sera remise à l'Agent dans un délai de huit (8) jours calendaires à compter de leur signature.
- (c) L'Emprunteur Principal est informé et reconnaît que :
 - (i) ses obligations pécuniaires au titre du (des) Contrat(s) de Couverture envers la (les) Banque(s) de Couverture viendront *pari passu* avec celles au titre des autres Documents de Financement envers les Parties Financières ;
 - (ii) le Contrat et le(s) Contrat(s) de Couverture seront des contrats distincts et la résiliation du(des) Contrat(s) de Couverture se fera conformément aux stipulations du(des)dit(s) Contrat(s) de Couverture et pourra le cas échéant se

"Banques de Couverture" désigne le ou les Prêteur(s) (ou leurs Affiliés) ayant conclu les Contrats de Couverture avec l'Emprunteur Principal conformément aux stipulations de l'Article 18.27 (*Couverture des risques de taux*).

traduire par le paiement d'une soulte de résiliation en faveur, selon le cas, d'une(des) Banque(s) de Couverture ou de l'Emprunteur Principal ; et

- (iii) le remboursement ou l'annulation partielle ou totale des Crédits se fera sans pénalité sous réserve toutefois du paiement, le cas échéant, des coûts de réemploi visés à l'Article 29 (*Obligation d'Indemnisation*) et de l'indemnité visée à l'Article 8.1(c) (*Remboursement anticipé volontaire*), et étant précisé que la résiliation du(des) Contrat(s) de Couverture pourra donner lieu au paiement de coûts liés à ladite résiliation, conformément aux stipulations du(des)dit(s) Contrat(s) de Couverture.

Clauses contractuelles

Défaut croisé

(d) Défaut croisé

(i) la survenance :

- (A) d'un cas d'exigibilité anticipé notifié au titre d'un Endettement Financier (autre que lié aux Crédits) souscrit par l'un quelconque des Emprunteurs ou l'une quelconque des Filiales auprès d'une Partie Financière ; ou
- (B) d'un cas d'exigibilité anticipé notifié au titre d'un Endettement Financier (autre que lié aux Crédits) souscrit par l'un quelconque des Emprunteurs ou l'une quelconque des Filiales auprès d'une Personne autre qu'une Partie Financière, pour un montant supérieur à cinquante mille € (50.000 Euros),

sous réserve des éventuels délais de régularisation dont il ou elle(s) bénéficierai(en)t, et des éventuelles renonciations ou des éventuels aménagements consentis par le ou les établissement(s) de crédit concerné(s) au titre de l'Endettement Financier en question ;

(ii) l'un des Membres du Groupe :

- (A) n'effectue pas à bonne date le paiement de tout montant unitaire ou cumulé supérieur à quatre cent mille € (400.000 Euros) (ou sa contre-valeur en toute autre devise) au titre de toute dette autre qu'un Endettement Financier ; ou
- (B) n'honore pas une garantie (dans les délais prévus par cette dernière), pour un montant unitaire ou cumulé supérieur à quatre cent mille € (400.000 Euros) (ou sa contre-valeur en toute autre devise) lorsque cette garantie, devenue exigible, est appelée,

à moins que, dans tous les cas que, le Membre du Groupe concerné n'ait contesté de bonne foi l'exigibilité de cet engagement, ou qu'un délai de paiement ait été accordé et qu'il démontre qu'un règlement amiable ou qu'une procédure de conciliation est en cours avec le créancier concerné ou qu'un tribunal ait été saisi de cette contestation (sur présentation des justificatifs appropriés), auquel cas le défaut de paiement ne constituera pas un cas d'exigibilité anticipée tant qu'une décision judiciaire exécutoire n'aura pas été rendue à l'encontre du Membre du Groupe concerné.

Swap de taux (payeur de taux fixe contre variable):

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année. Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

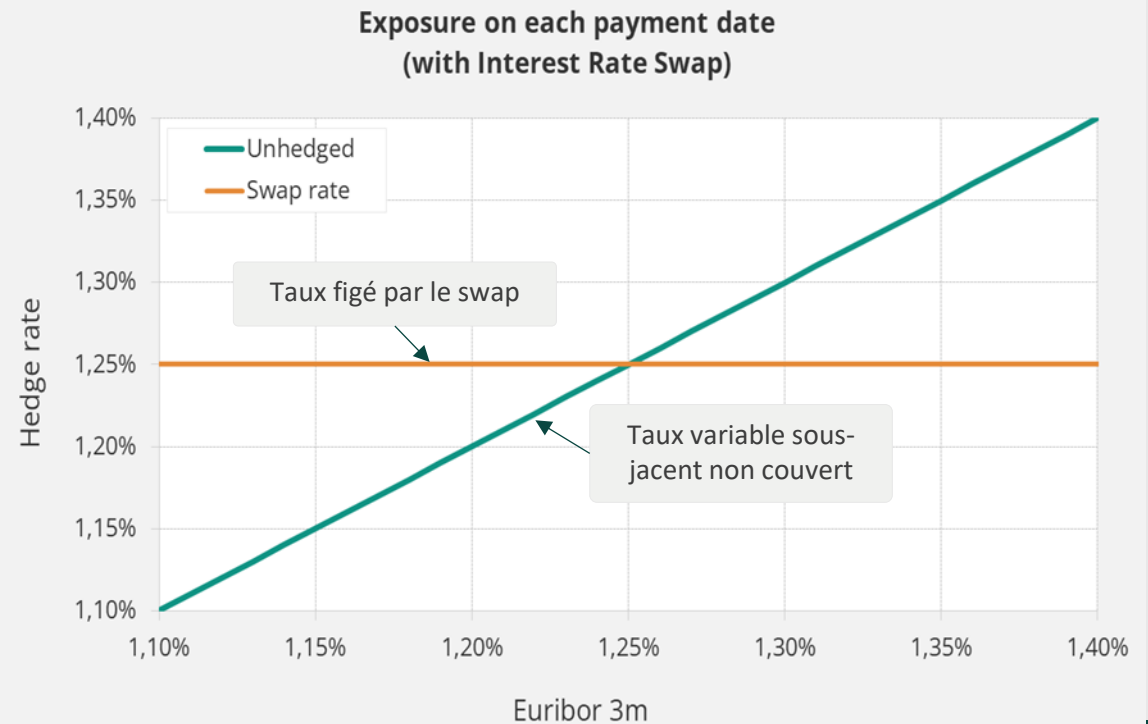
- Coût nul (pas de prime à payer)
- Les charges financières sont connues à l'avance

Inconvénients:

- Aucune opportunité de profiter de mouvements favorables des taux;
- Risque de perte illimitée en cas de déboucement anticipé.
- Produit simple mais risqué en cas de réduction de l'exposition sous-jacente (réduction de dette par ex.) ou de déboucement de la couverture dans un scénario de valorisation négative (mark to market).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative). Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Fiches produits

Achat de cap de taux:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap.

Avantages:

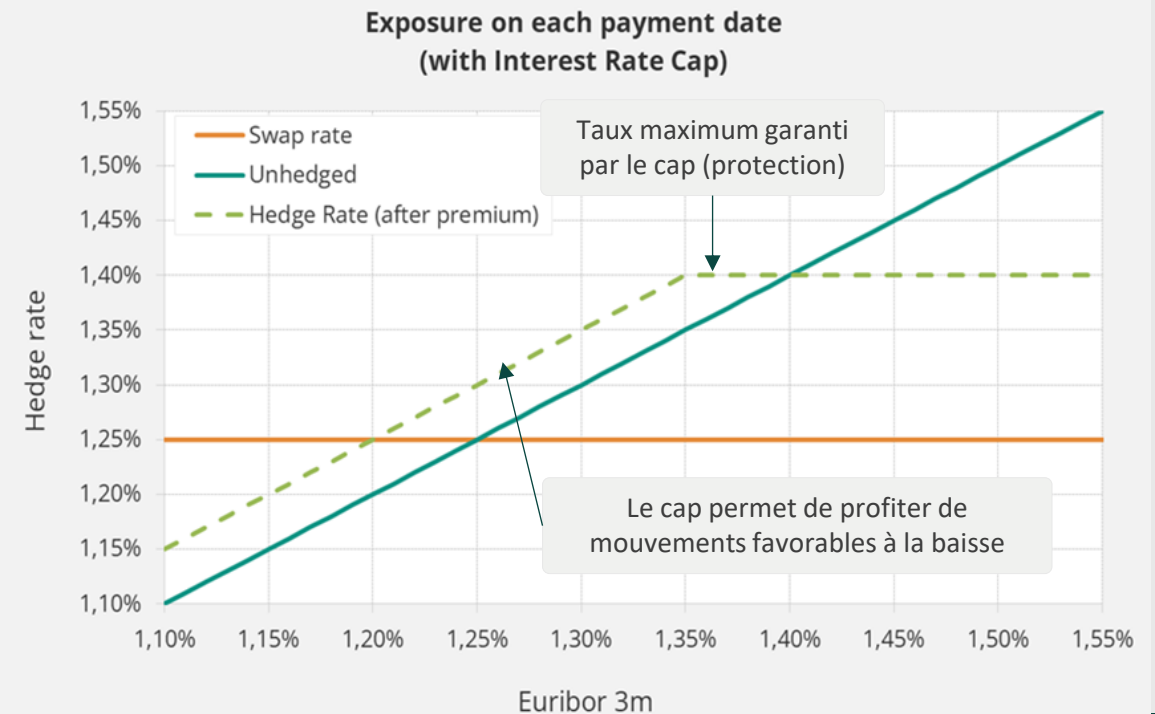
- Opportunité de profiter d'un taux bas si celui-ci reste inférieur au cours d'exercice du cap;
- Flexibilité totale pour revendre la couverture en cas de modification du sous-jacent;
- Aucun risque de perte au-delà de la prime payée.

Inconvénients:

- Prime à payer: dépend des caractéristiques de l'option (montant, durée, cours d'exercice plus ou moins favorable...)

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit recommandé dans le contexte actuel.
Ce produit prend en compte les planchers sur les financements



Fiches produits

Tunnels / Collars d'options:

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année.

Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

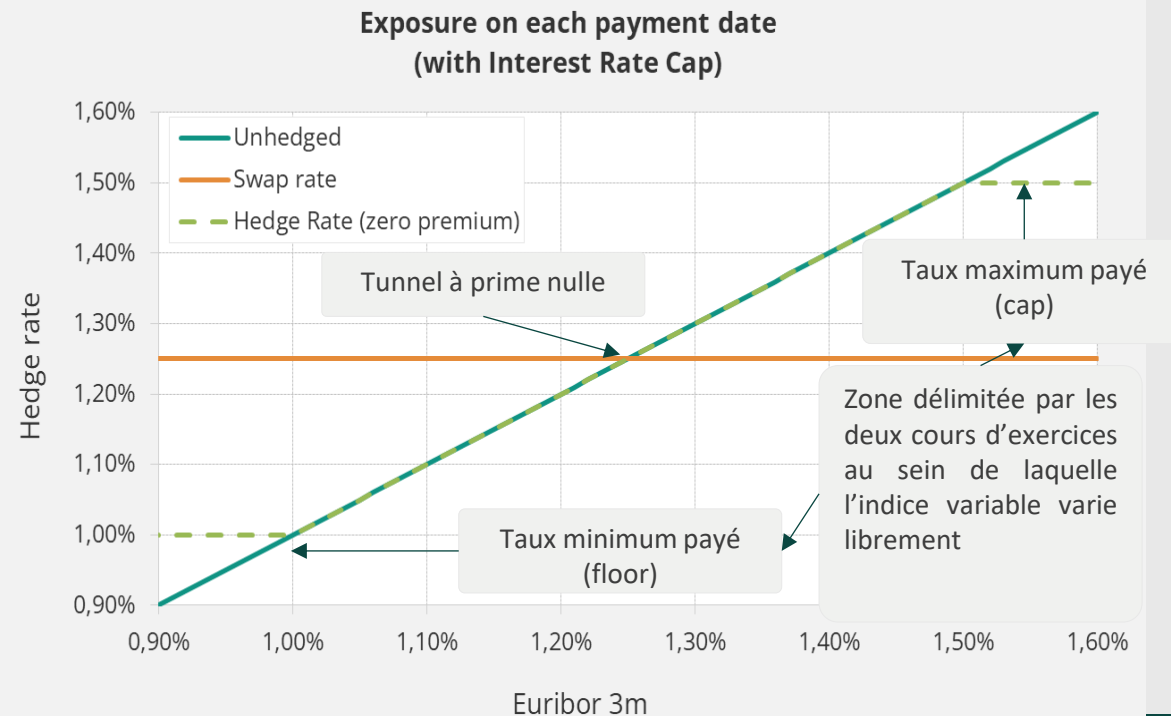
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice jusqu'au niveau du floor (plancher);
- Financement de l'option achetée par l'option vendue.

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de débouclément anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative).
Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Cap avec barrière désactivante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit une barrière dite désactivante, le produit se désactive et aucun flux n'est alors échangé.

Avantages:

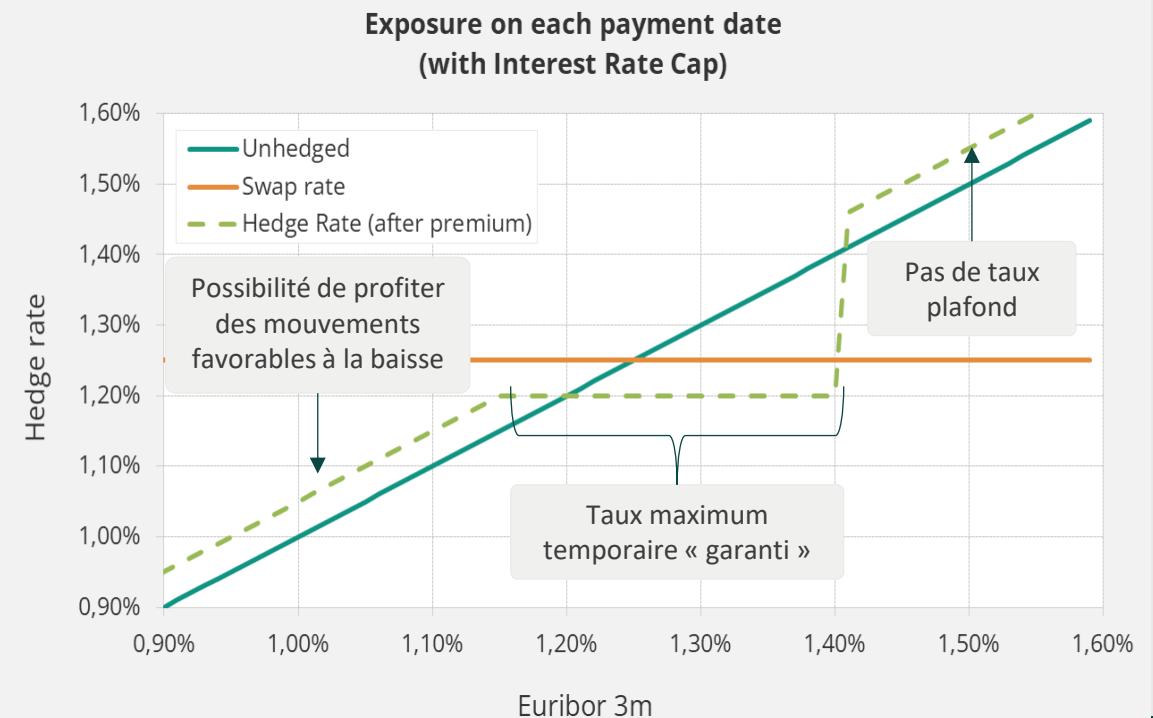
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins couteuse qu'un cap classique

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de déboucllement anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne procure autant de plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Fiches produits

Cap avec barrière activante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur à la barrière dite activante. Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours de la barrière activante. Tant que le taux sous-jacent reste sous la barrière activante, aucun flux n'est échangé.

Avantages:

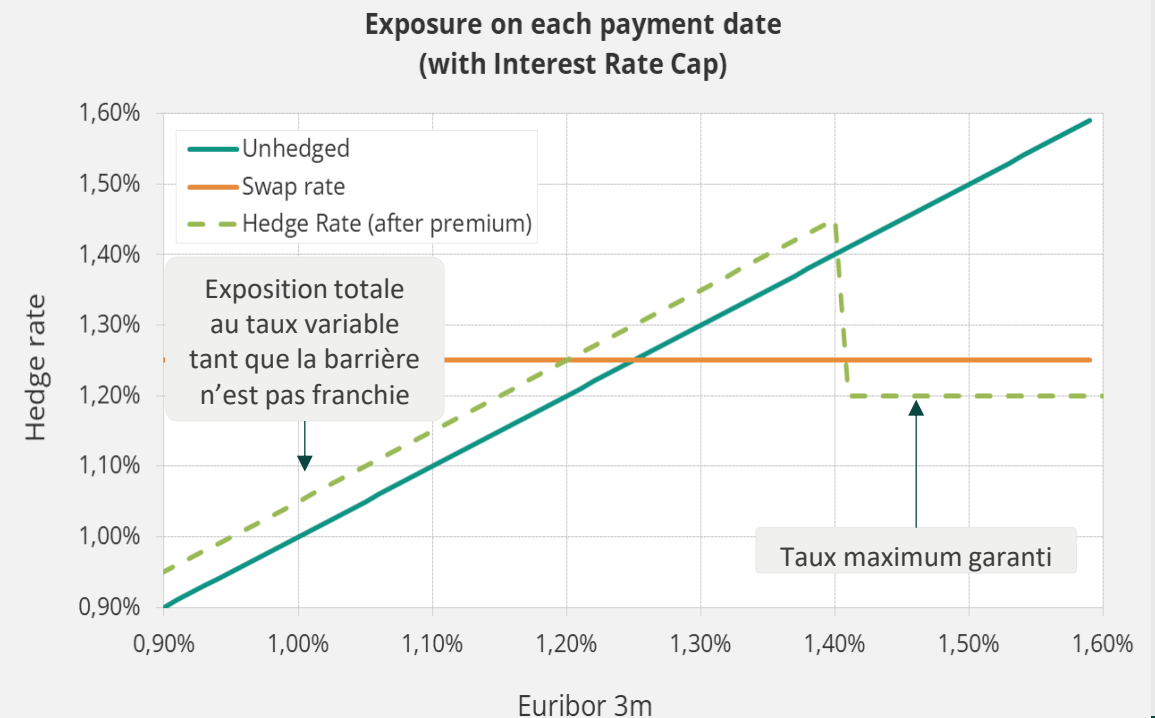
- Protection au-delà de la barrière activante au cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins couteuse qu'un cap classique.

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car le plus souvent les marges bancaires dégradent sa performance.



Fiches produits

Cap Spread:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit le cours d'exercice du cap vendu, l'exposition au taux sous-jacent est quasi totale (retraitée de l'écart entre les 2 cours d'exercices).

Avantages:

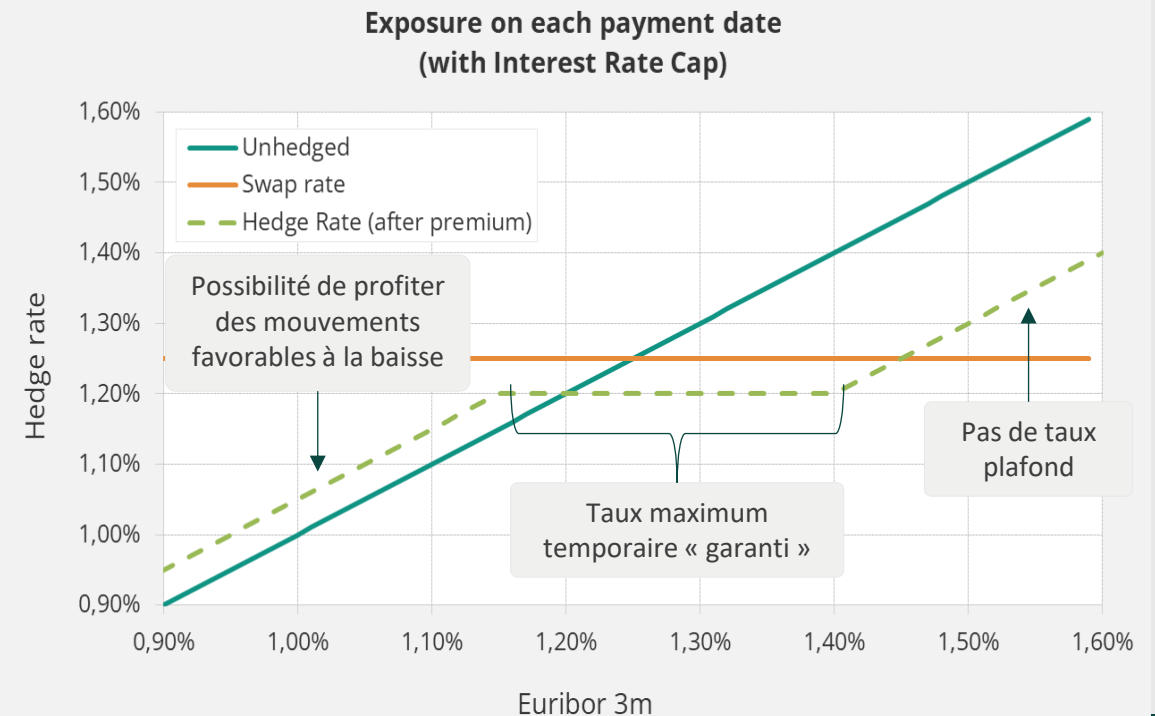
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap acheté;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins coûteuse qu'un cap classique (financement partiel de l'option achetée par l'option vendue).

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car il ne procure aucun taux plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Informations

KERIUS Finance SAS

17 rue Dupin,
75006 Paris, France

Tel: +33 1 83 62 27 61

RC Paris: 520 300 948

Immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n°13000716 au titre des activités de **Conseiller en Investissements Financiers**, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers .

KERIUS Finance Suisse SARL

Chemin de Blandonnet 2,
1214 Vernier - Genève, Suisse

Tel : + 41 22 566 40 52

RC Genève IDE CHE-460.735.969

Numéro fédéral: CH-660-2330011-1

www.kerius-finance.com

Sébastien Rouzaire : s.rouzaire@kerius-finance.com

Solal Huard : s.huard@kerius-finance.com

Marion Dondin : m.dondin@kerius-finance.com

Avertissement - Disclaimer

Ce document a été préparé à l'usage des services financiers du Client. Ce document ou son contenu ne doivent pas être communiqués ou diffusés en externe sans l'accord préalable écrit de KERIUS FINANCE .

Pour ce document, KERIUS FINANCE a été amenée à utiliser des informations et données chiffrées fournies par le Client. KERIUS FINANCE a pris ces données en compte sans réaliser de procédure d'audit et n'émettra en conséquence aucune opinion sur leur fiabilité. Ce document ne constitue pas une documentation contractuelle des transactions éventuellement décrites, ni une recommandation ou une sollicitation de mettre en place les transactions décrites. Tout Client intéressé par ce type de transactions ou procédure doit mener ses propres analyses pour vérifier l'adéquation à ses besoins, ainsi que les conséquences, notamment fiscales et comptables. Il lui appartient également de prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des décisions qu'il aura prises.

Ni KERIUS FINANCE ou ses administrateurs ou employés ne pourront être tenus responsables des conséquences de l'utilisation de ce document ou de la mise en place, totale ou partielle, par le client, des idées ou opérations décrites.

This document has been prepared for the Finance department of the Client. It must not be communicated or published externally without prior written consent of KERIUS FINANCE.

For this document, KERIUS FINANCE used information and data provided by the Client. The Client agrees that KERIUS FINANCE took this information into account without auditing them or checking their accuracy and, as a consequence, without producing any opinion on their reliability. Please note that this document does not constitute a contractual documentation of the transactions or processes that may be described, nor a recommendation or solicitation to enter into the transactions or processes described herein. If the Client is interested in setting up this type of transactions or processes, the Client should conduct his own analysis of the suitability to his needs. The Client must also verify the consequences of his decisions, including accounting and fiscal aspects. The Client is also responsible for the implementation of his decisions.

Neither KERIUS FINANCE nor its directors and employees accept liability for any loss or damage resulting from the use of this document and expressly excludes all liability in respect of any implication of the described ideas or transactions on the Client's own specific particulars.